

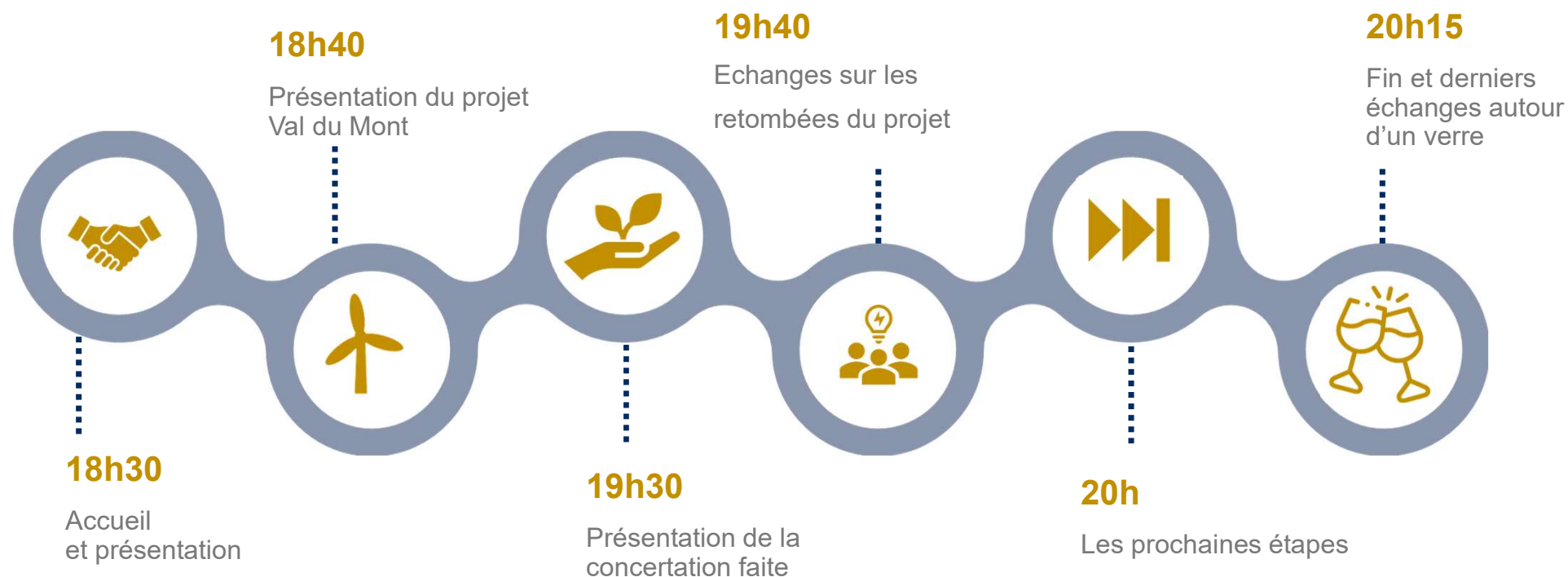


NEOEN

Projet éolien Val du Mont sur la commune de Monts-sur-Orne - Comité de projet -

Jeudi 21 mai 2026

Le fil rouge du Comité de Projet



Un temps d'échange est prévu à la fin de chaque partie de la présentation

Présentation des intervenants

NEOEN



Chloé AUBERT

Cheffe de projet éolien



Antoine BLANCHET

*Responsable
développement éolien*

AGENCE
tact



Thomas MUSELIER

Associé



Tom ESNAULT

Consultant

Le comité de projet



Décret du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L.211-9 du code de l'énergie.



- **Obligatoire** pour les projets situés hors zones d'accélération et dépassant un certain seuil.
- Il doit se tenir **avant la première demande d'autorisation administrative** (Dossier de demande d'autorisation environnementale)



Objectif : assurer une concertation territoriale des projets d'énergies renouvelables. Ces comités doivent être organisés pour les projets qui ne font pas parties des Zones d'Accélération des Energies renouvelables (ZAE nR) définies par les communes.



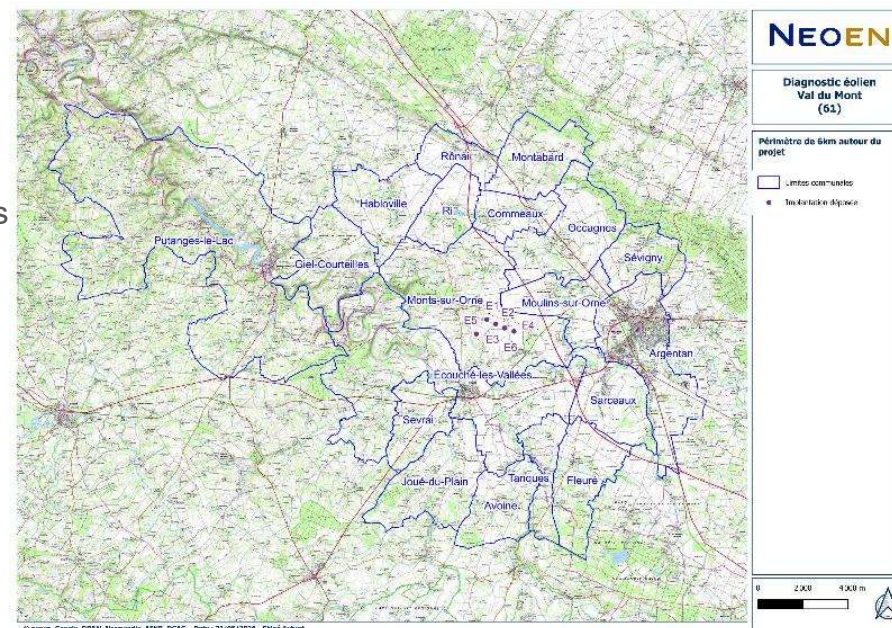
Composition du comité

- Le porteur de projet ;
- Un représentant de chaque commune d'implantation du projet ;
- Un représentant de chaque EPCI ;
- Un représentant des communes dans le périmètre maximal des 6kms



Contenu de la présentation

- Objectifs du projet
- Caractéristiques techniques, géographiques
- Enjeux sociaux économiques
- Justification du choix du site
- Impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire
- Options de raccordement envisagés



- 
1. Présentation du demandeur
 2. Historique du projet Val du Mont et enjeux identifiés par les bureaux d'études
 3. Variantes et implantation retenue
 4. Impacts du projet et mesures ERC
 5. Photomontages
 6. La concertation avec le territoire
 7. Discussion autour des bénéfices et retombées locales

An aerial photograph of a wind farm in a lush green landscape. Several white wind turbines are visible, with one prominently in the foreground. A hot air balloon with a blue and white pattern is floating in the clear blue sky. The text "Neoen, leader du renouvelable" is overlaid in white.

Neoen, leader du renouvelable

Osière, Priez et Courchamps, Aisne

Neoen, leader français du renouvelable



1^{er} producteur

indépendant d'énergie 100% renouvelable
en France



456

collaborateurs⁽¹⁾ dont 203 en France



14 pays

Acteur français présent à l'international



**Depuis 2008, nous accélérons la transition énergétique
en produisant localement, durablement et à grande échelle
l'électricité renouvelable la plus compétitive**

(1) Au 30 décembre 2025

3 secteurs d'activité, de l'énergie 100% renouvelable



Solaire



48 %



Éolien



26 %



Stockage



26 %



9 GW

Capacité en opération,
en construction ou
sous-gestion⁽¹⁾



+ 10 GW

Capacité additionnelle
d'ici 2030

**Producteur d'énergie exclusivement renouvelable,
Neoen s'engage pour la transition et la souveraineté énergétique en France et dans le monde**

(1) Au 31 janvier 2026

Un savoir-faire à chaque étape



Développement

1



Financement

2



Maîtrise d'ouvrage

3



Exploitation

4



Démantèlement

5

En tant que développeur et producteur d'énergie, Neoen maîtrise l'ensemble des étapes du cycle de vie d'un projet.

Neoen dans le monde



Neoen, un leader local en France



• Solaire

En opération : 1126 MWc
En construction : 365 MWc



• Éolien

En opération : 542 MW
En construction : 11 MW



• Stockage

En opération : 25 MW / 25,3 MWh
En construction : 102 MW / 204 MWh

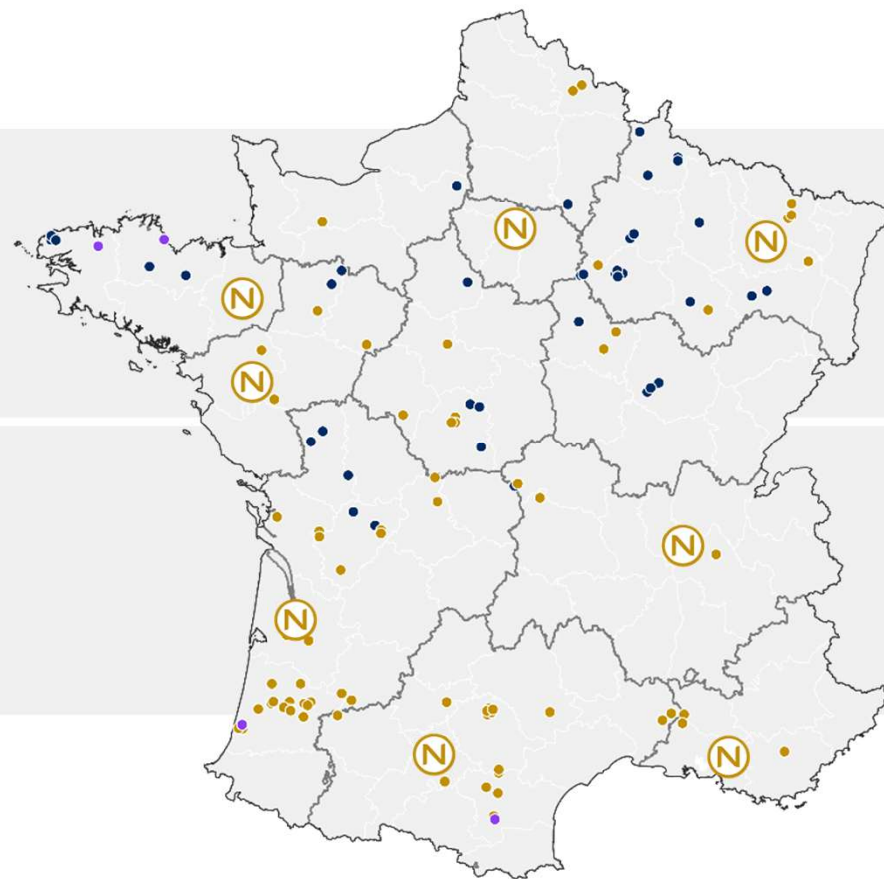


8 bureaux

Aix-en-Provence • Bordeaux
Lyon • Nancy • Nantes
Paris • Rennes • Toulouse

Puissance totale : 2,2 GW⁽¹⁾

Puissance totale en opération, en construction ou sous gestion



Centrales en opération, en construction ou sous-gestion

(1) Au 31 décembre 2025 (dont 1,5 GW détenus par Neoen)

Neoen en région Normandie



Solaire

1 parc en opération : 5MWc
3 projets en développement : 83,5MWc



Eolien

1 parc en opération : 10MW - 5 éol.
3 parcs autorisés : 41,8MW – 14 éol.
2 projets en instruction : 39,5MW – 8 éol.
4 projets en développement : 74,4MW - 31 éol.



Stockage

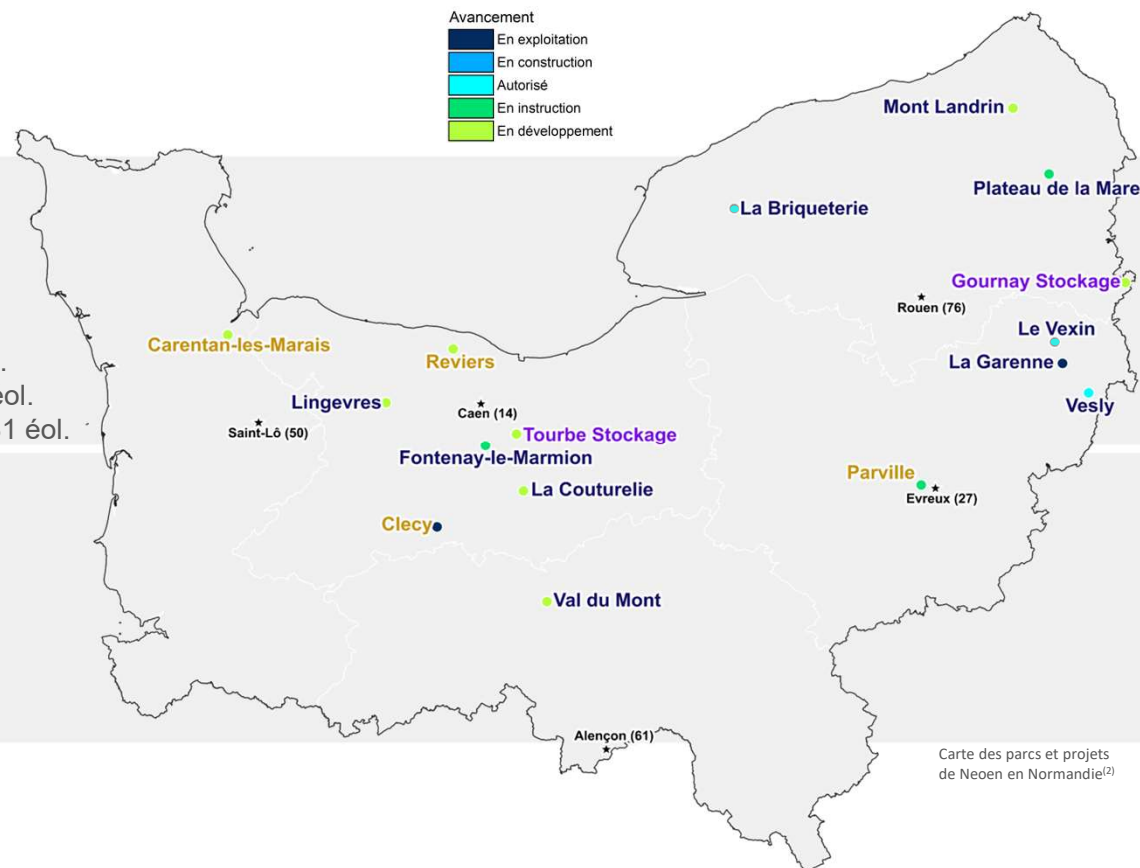
2 projets en développement :
65MW/260MWh

Au total ⁽¹⁾:

En opération ou construction : 2 parcs - 15 MW
En développement avancé : 14 projets – 300,7 MW

Avancement

- En exploitation
- En construction
- Autorisé
- En instruction
- En développement



Carte des parcs et projets
de Neoen en Normandie⁽²⁾

Des parcs et projets qui participent à l'objectif du SRADDET Normandie de développer la production d'énergies renouvelables, pour viser 32% de part d'ENR dans la consommation énergétique normande en 2030

(1) Au 09 février 2026
(2) OpenStreetMap-Licence ouverte

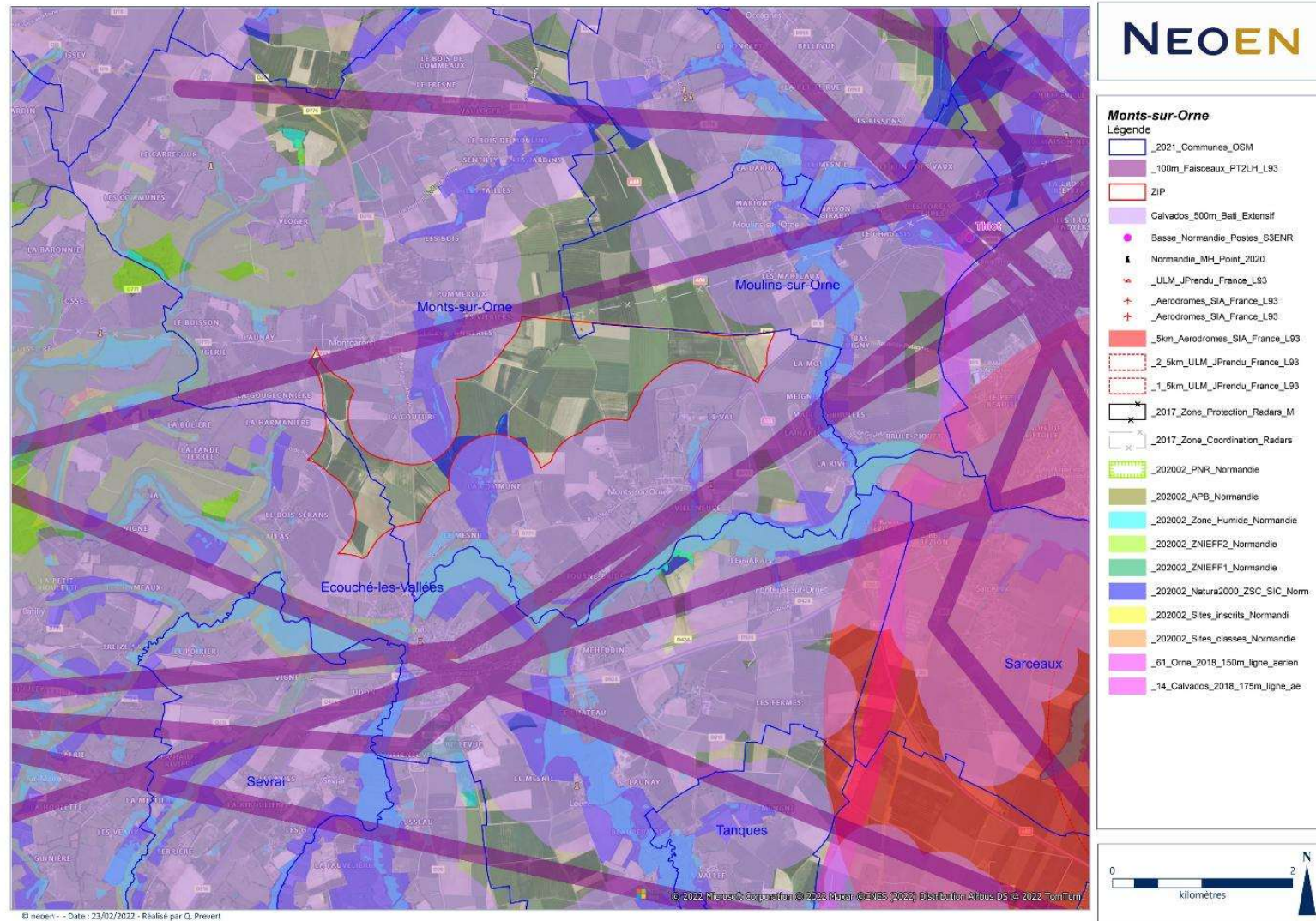
An aerial photograph of a wind farm. In the foreground, a large white wind turbine is partially visible on the left. The landscape consists of rolling hills with patches of green grass and brown, harvested fields. Several other wind turbines are visible in the distance, scattered across the horizon. The sky is clear and blue.

Historique du projet et enjeux identifiés par les bureaux d'étude

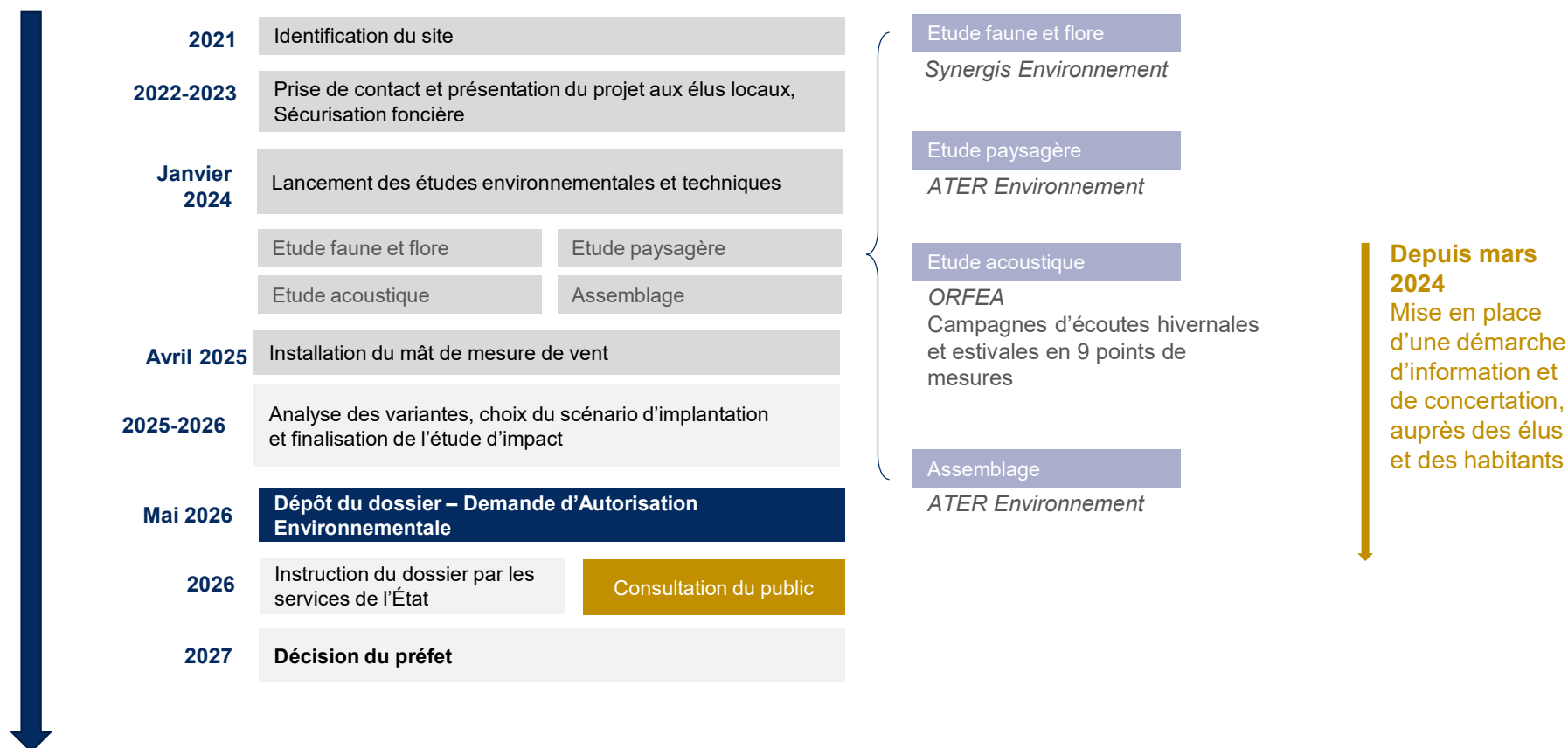
Localisation du projet

Une zone sans contrainte rédhibitoire :

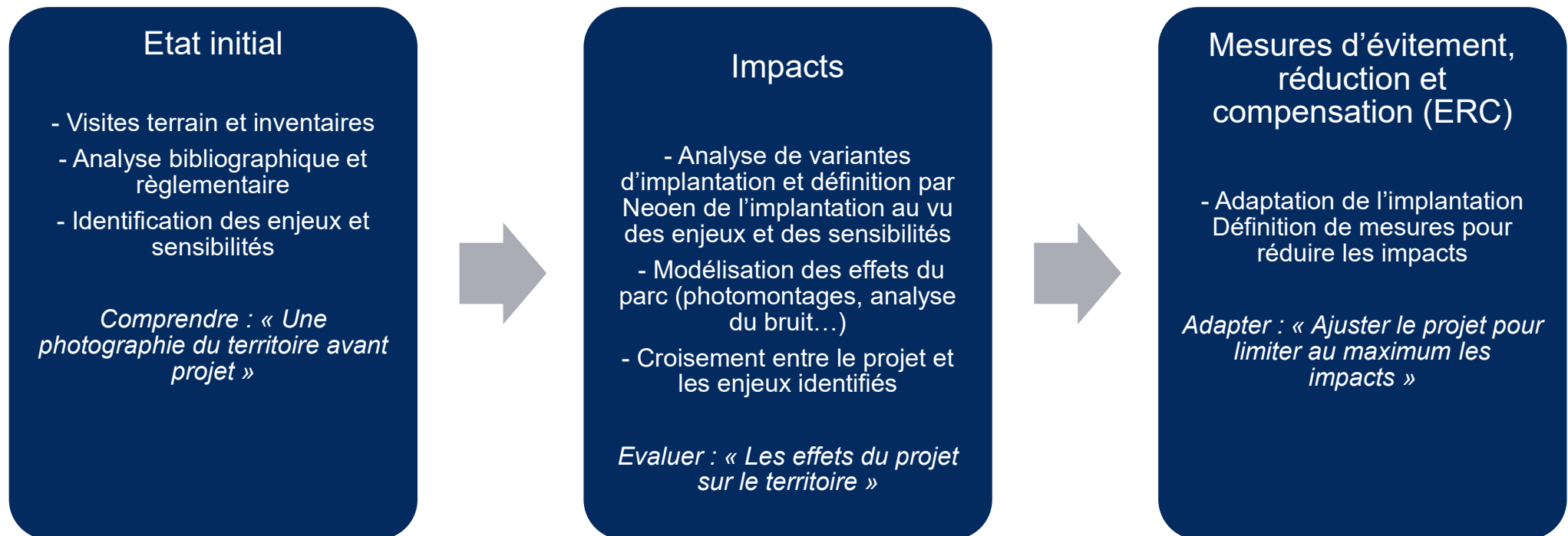
- En dehors des contraintes armées
- En dehors des contraintes aéronautiques
- En dehors du périmètre de coordination du Radar Météo France de Falaise
- Suffisamment éloigné de l'aérodrome d'Argentan



Historique du projet et étapes de développement



Le principe des études : de l'état initial aux impacts du projet



Etat initial écologique : synthèse des enjeux

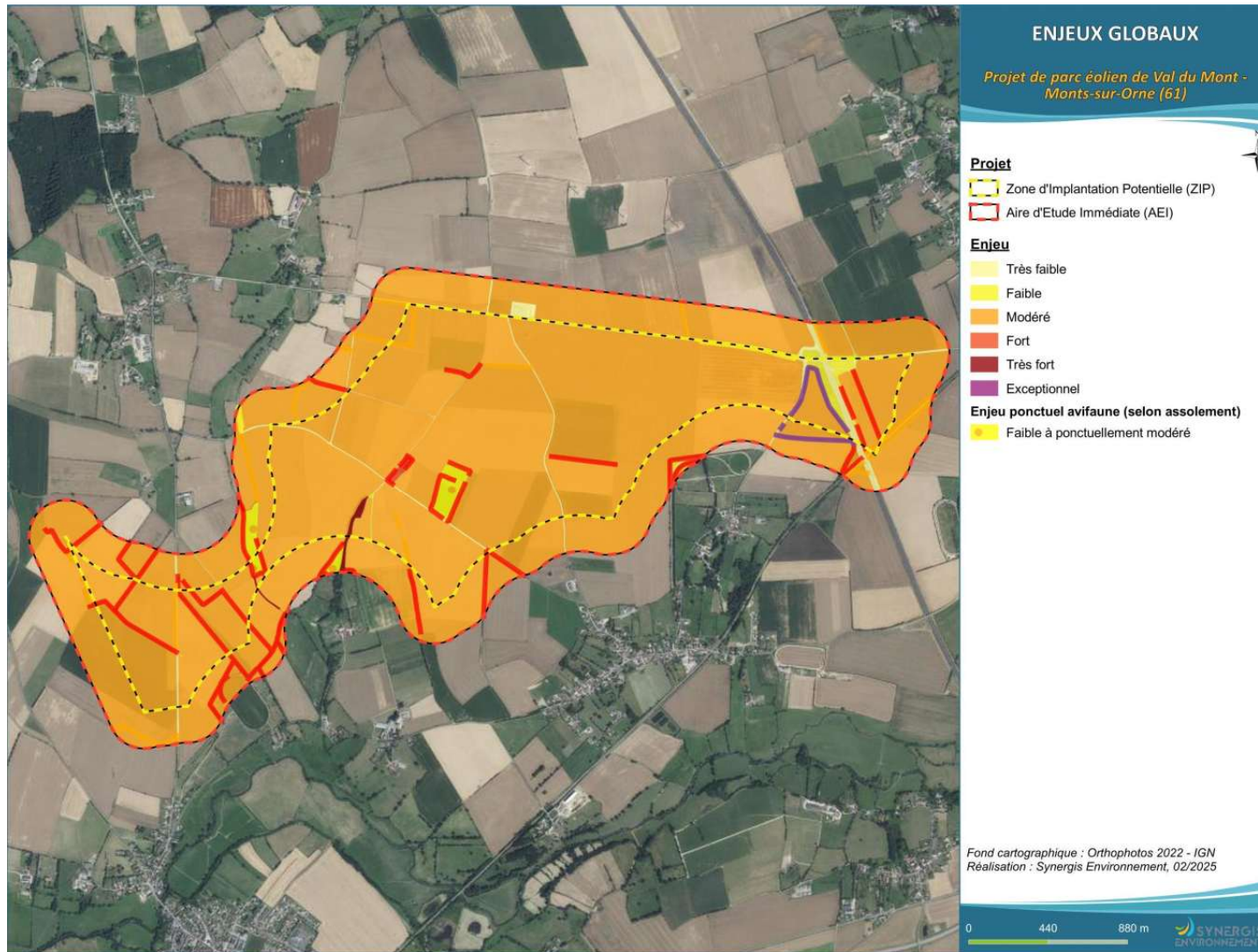
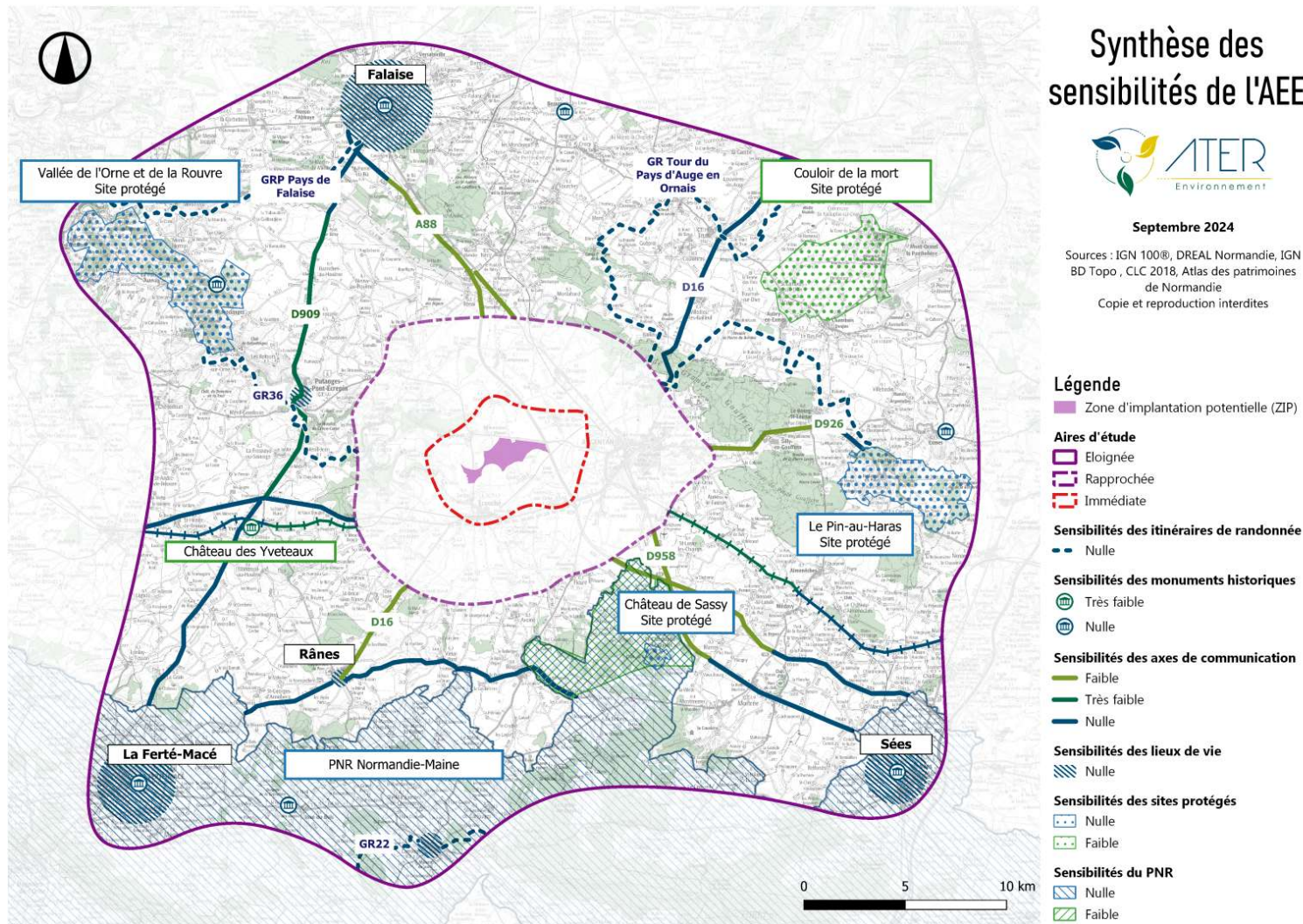
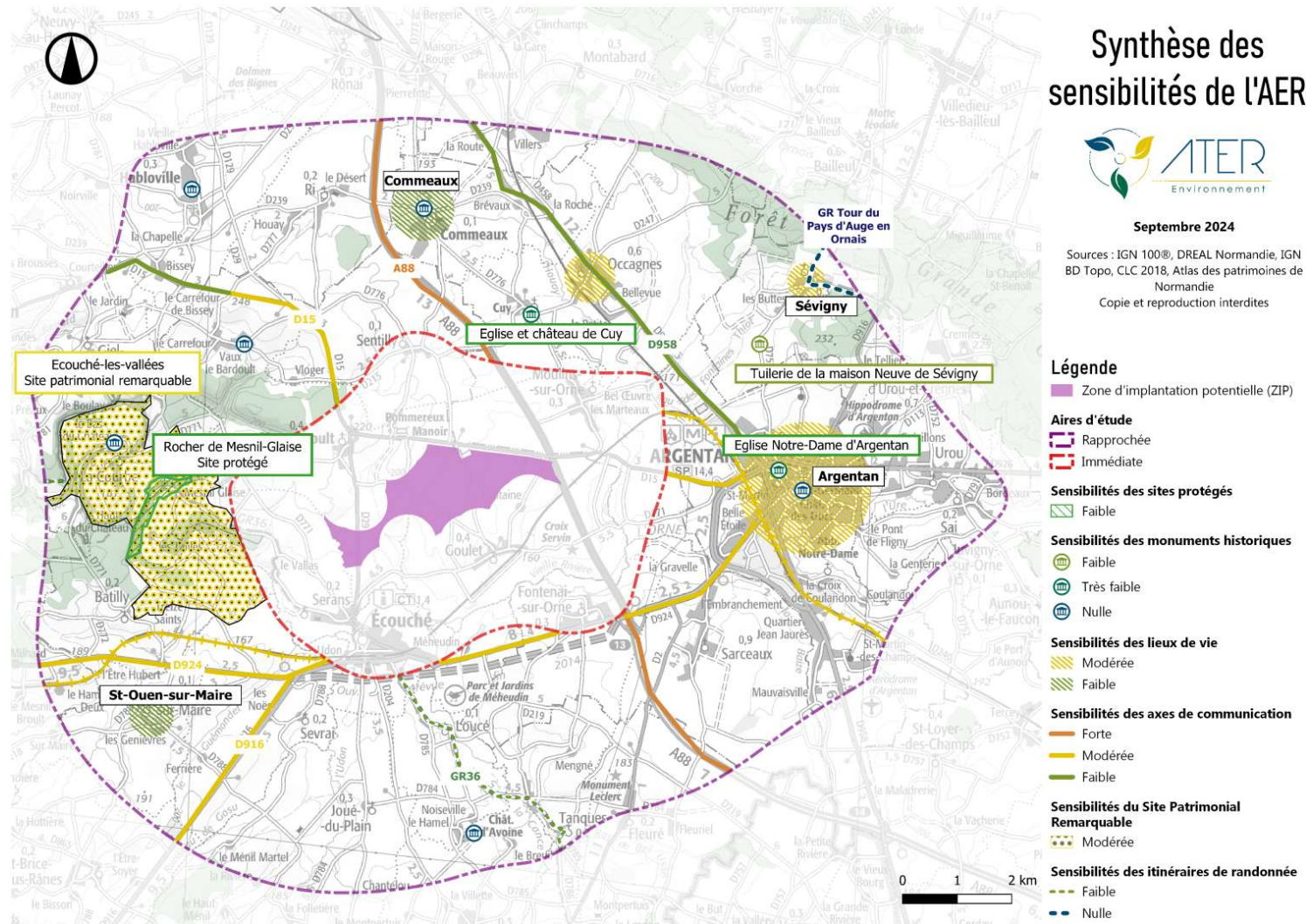


Figure 85 : Synthèse des enjeux

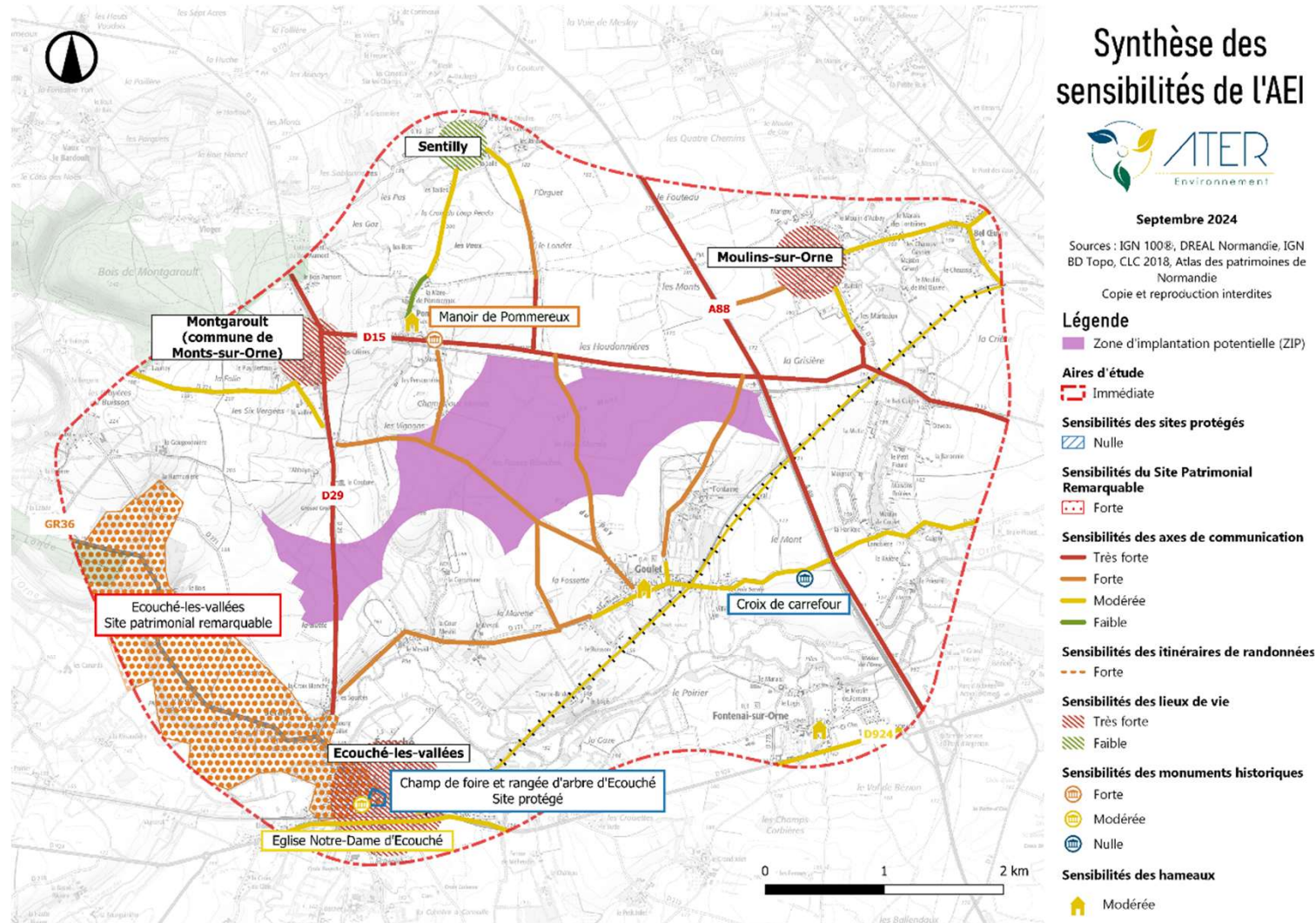
Etat initial paysager : sensibilités identifiées dans l'AEE



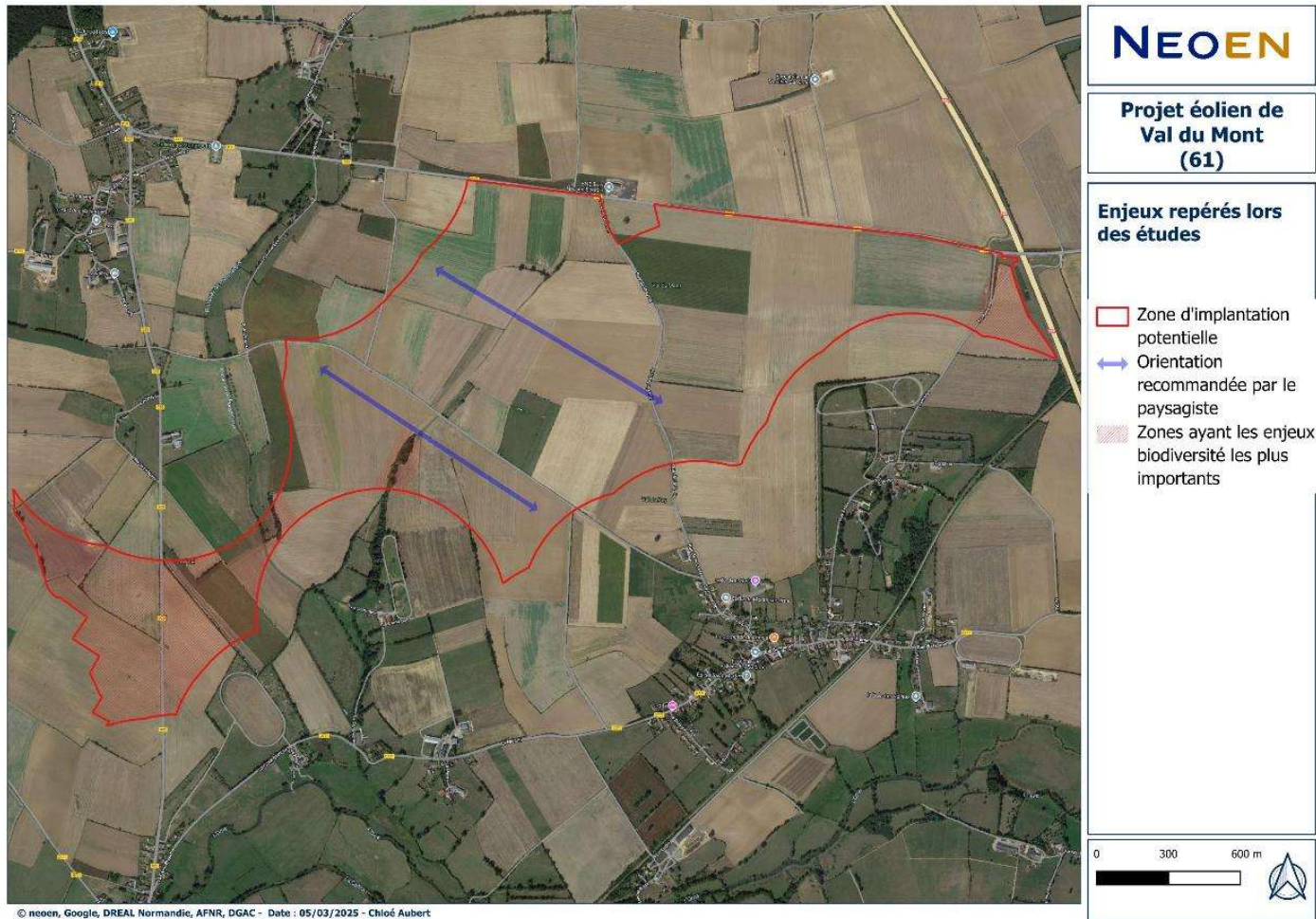
Etat initial paysager : sensibilités identifiées dans l'AER



Etat initial paysager : sensibilités identifiées dans l'AEI



Synthèse des recommandations des bureaux d'étude



1

Aucun des enjeux paysagers ou environnementaux n'est bloquant pour faire un projet éolien

2

Pour les chiroptères : s'éloigner des haies, et éviter le sud de la zone d'étude

3

Pour l'avifaune : éviter la zone proche de l'autoroute et éviter la Natura 2000

4

Pour le paysage : éviter le sud ouest de la zone d'étude, traversé par la route de Montgaroult à Ecouché. Privilégier une implantation le long du parc éolien existant de Moulins

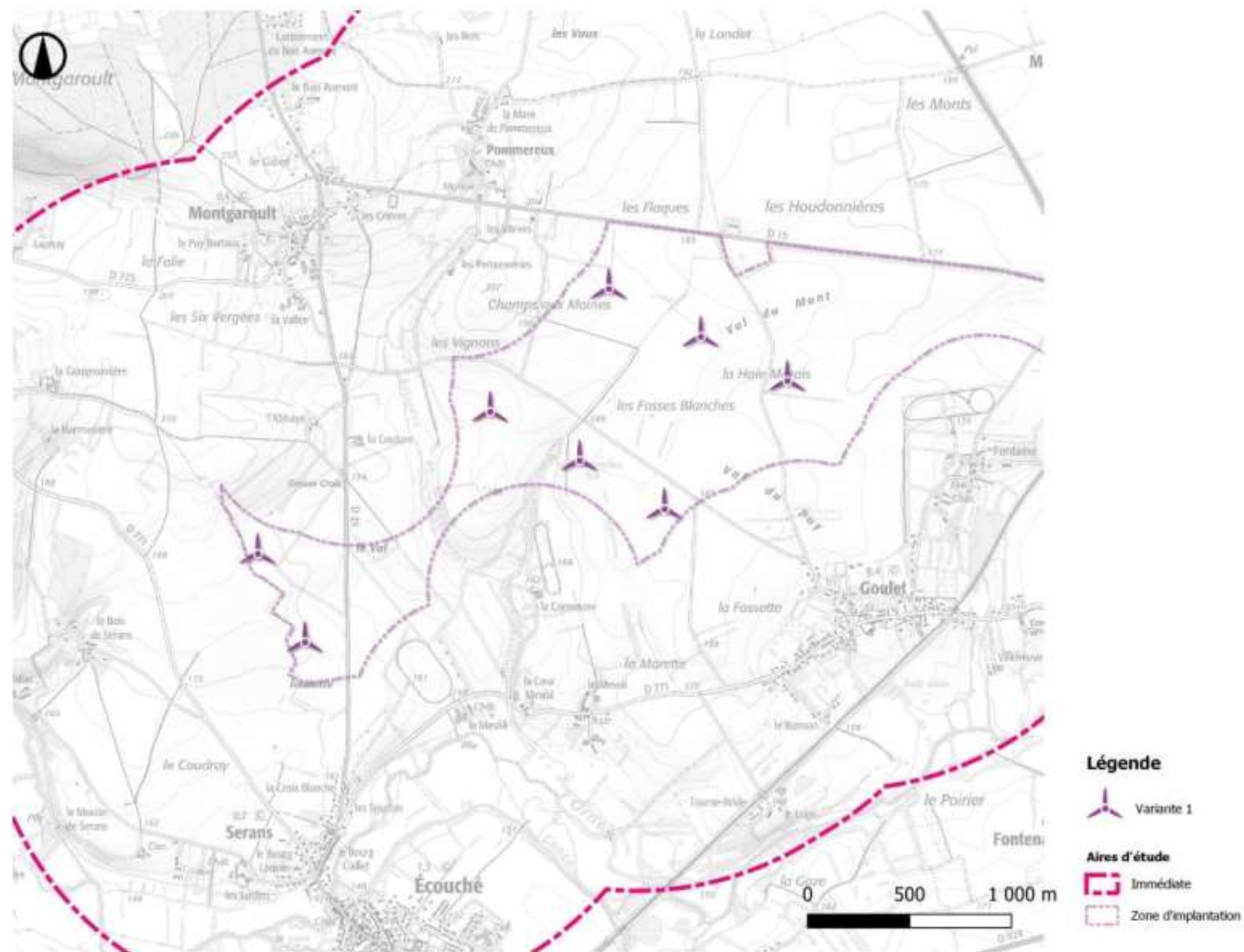
Temps d'échange

3'

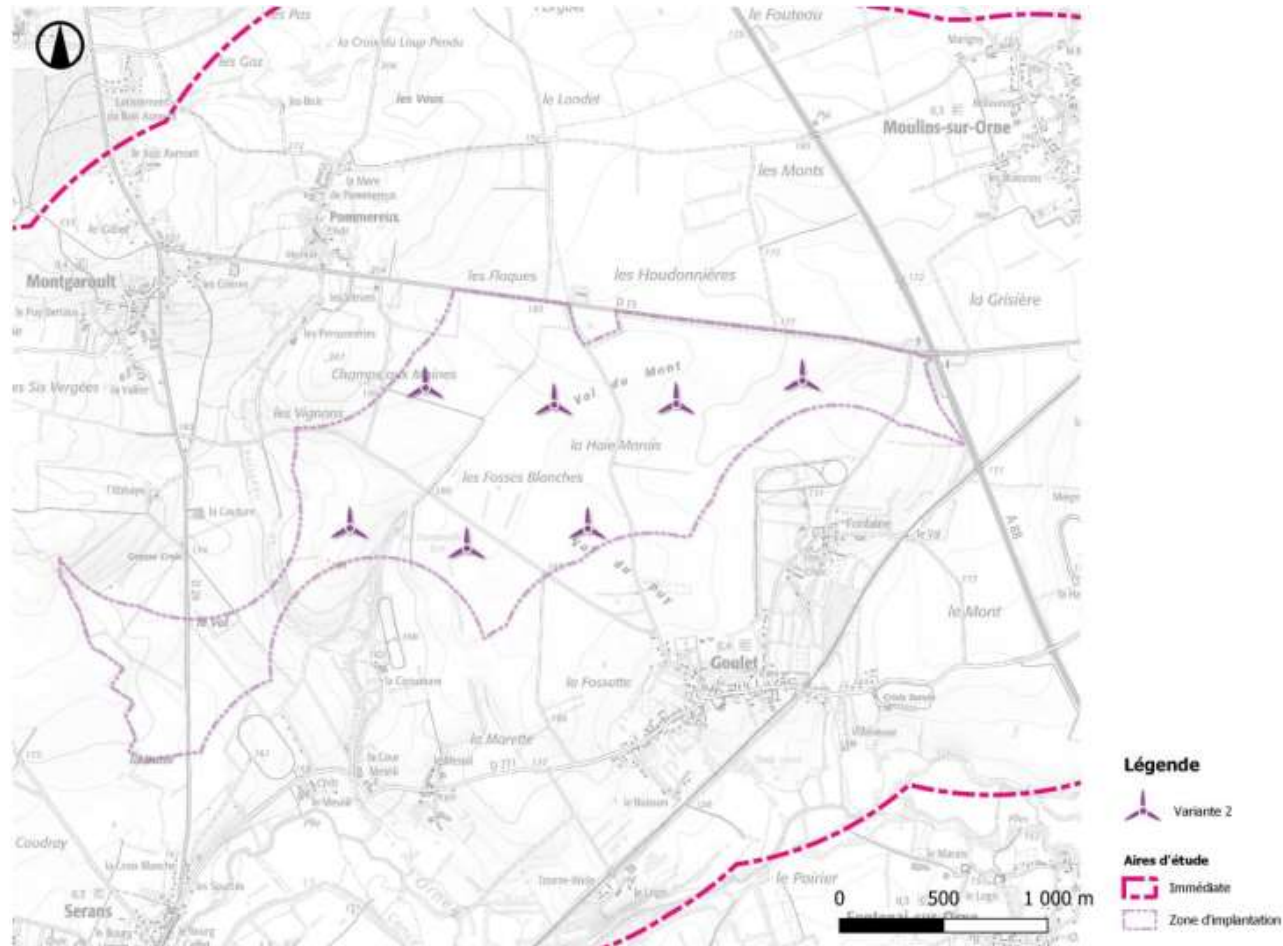
The image shows three wind turbines in a hilly landscape during sunset. The sky is a deep orange and yellow, with soft clouds. The hills are covered in green grass, and the overall scene is bathed in the warm light of the setting sun. The text "Variantes et implantation retenue" is centered in the middle of the image in a white, sans-serif font.

Variantes et implantation retenue

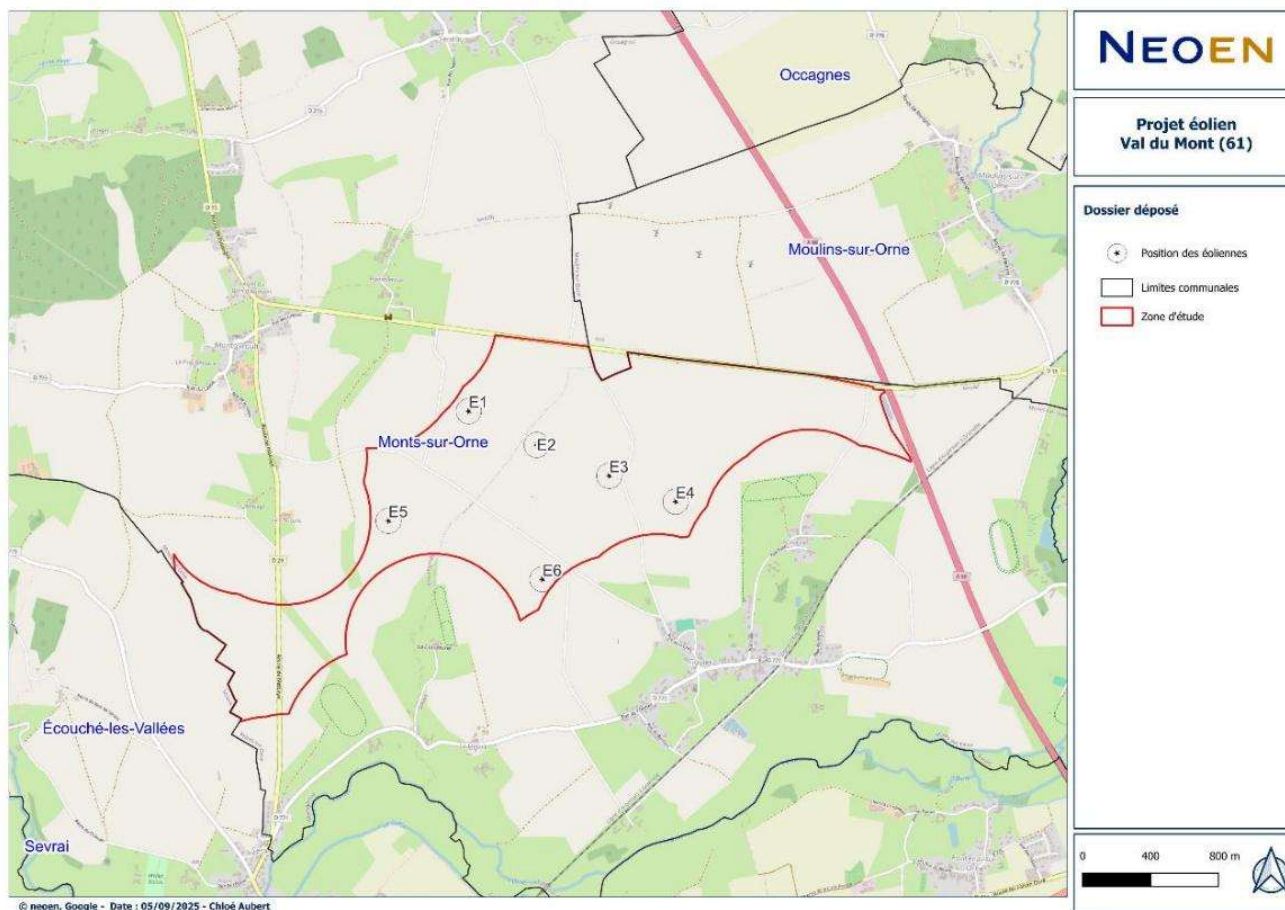
Variante d'implantation étudiée et écartée



Variante d'implantation étudiée et écartée



Variante retenue car de moindre impact



6

éoliennes

200_m

bout de pale

650_m

min des habitations

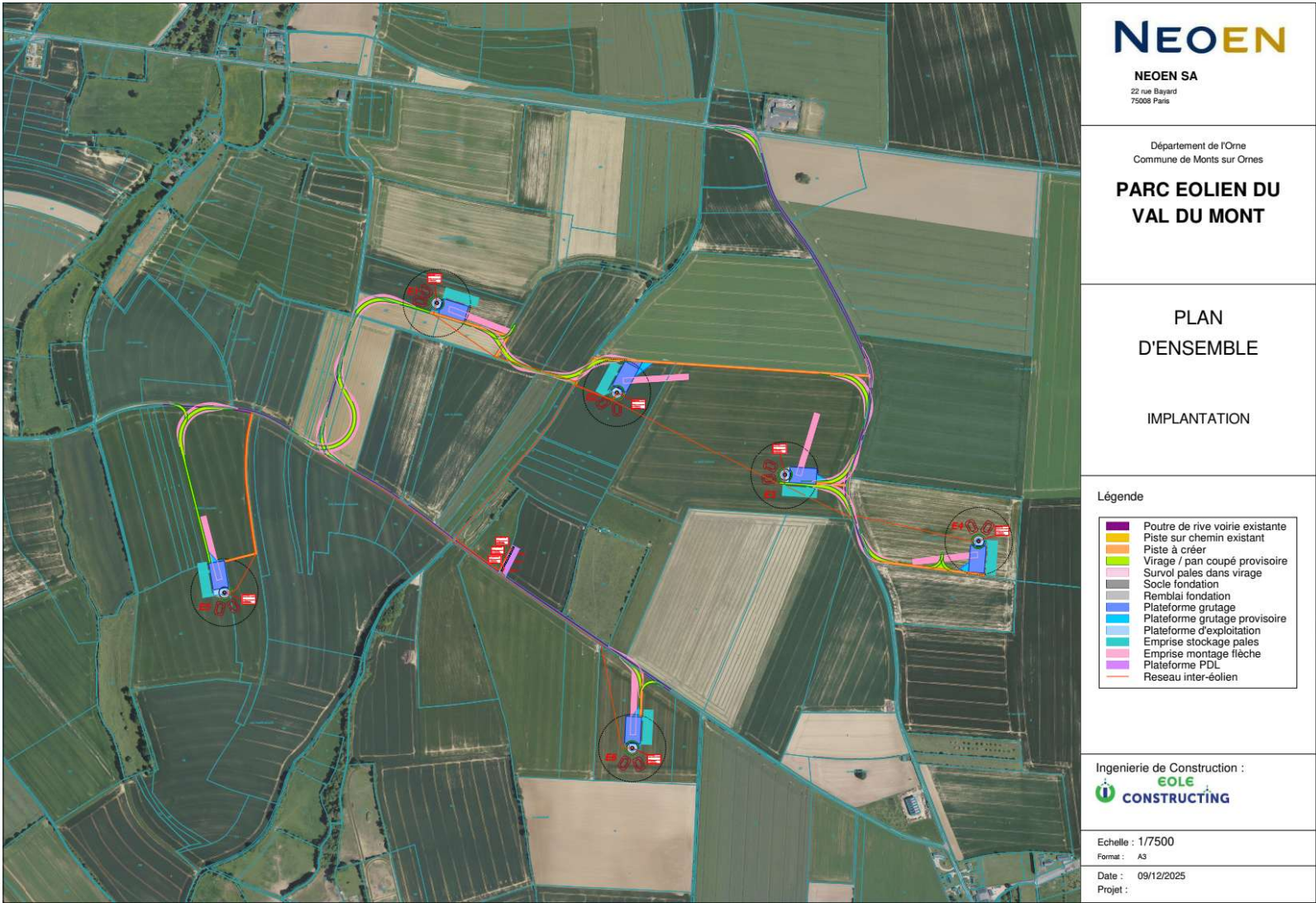
4 à 6

MW

Par éolienne

Cette implantation n'est pas conforme aux prescriptions du PLUi-h, qui a été approuvé en février 2026. Neoen, aux côtés d'autres développeurs de projet, conteste l'introduction d'une limite à 1000m aux habitations car elle rend presque impossibles les nouveaux projets éoliens.

Plan d'ensemble



E1



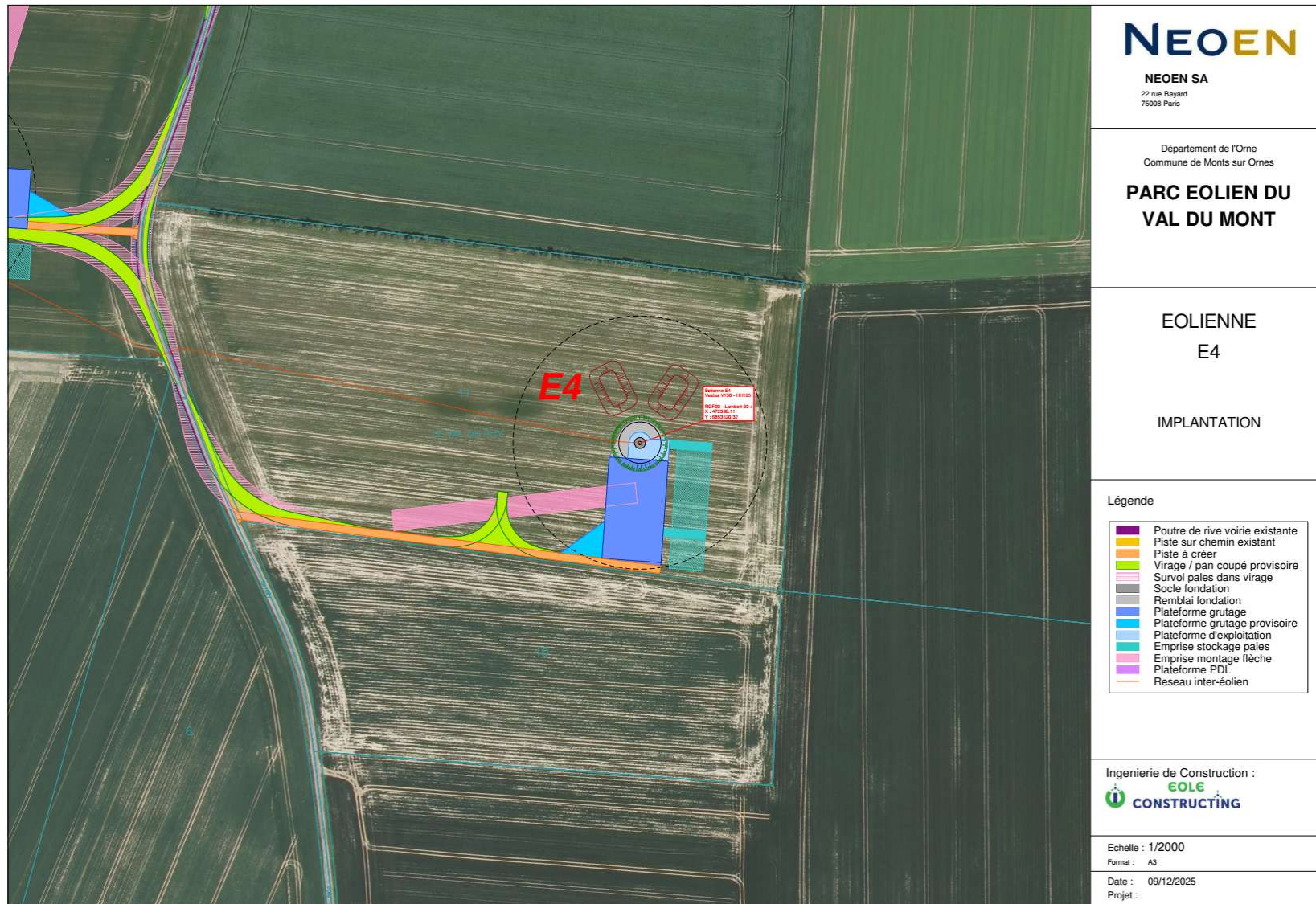
E2



E3



E4



E5



E6



Postes de livraison



Hypothèses de raccordement

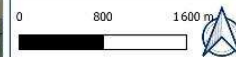


NEOEN

Projet éolien
Val du Mont (61)

Plan d'ensemble

- Position des éoliennes
- Postes S3REN



Le raccordement du projet éolien au poste source (réseau externe) est à la charge de l'exploitant. Toutefois, le gestionnaire de réseau est responsable du choix du tracé retenu.

À ce stade du développement du projet éolien, le tracé du raccordement externe n'est pas encore arrêté par le gestionnaire de réseau.

La demande de raccordement sera déposée après obtention de l'autorisation environnementale.

Temps d'échange

3'

A photograph of a wind turbine under construction at sunset. A yellow lattice crane is lifting a white nacelle onto the tower. The background shows a rolling landscape with other wind turbines in the distance under a warm, orange sky.

Impacts du projet et mesures ERC

Synthèse de l'étude environnementale : les impacts résiduels (1/2)

Taxons	Désignation	Enjeu sur site	Incidence potentielle exploitation	Mesures	Incidence brute en phase d'exploitation	Commentaires	Mesures	Incidence résiduelle
Habitats naturels	17 habitats EUNIS	Très faible à faible	Nulle	E1.1-1 : Evitement des sites d'importance écologique E1.1a-2 : Choix d'implantation des éoliennes	Nulle	-	-	Nulle
Habitat d'intérêt communautaire	G1.2111* HIC prioritaire	Très fort	Nulle		Nulle			Nulle
Zones humides	Zones humides	Fort	Nulle		Nulle			Nulle
Habitats linéaires	Haies, cours d'eau et fossés	Faible à fort	Nulle		Nulle			Nulle
Flore	223 espèces	Très faible	Nulle		Nulle			Nulle
Avifaune hivernante	Alouette des champs	Fort	Modérée	E1.1-1 : Evitement des sites d'importance écologique E1.1a-2 : Choix d'implantation des éoliennes	Faible	Risque de collision	E3.2a - Absence d'utilisation de produits phytosanitaires R2.2r-1 - Absence d'enherbement des aménagements Rr.2d-3 - Bridage en faveur de l'avifaune	Très faible
	Faucon crécerelle	Très faible	Modérée		Modérée			Faible
	Goéland argenté	Modéré	Modérée		Modérée			Faible
	Goéland brun	Modéré	Modérée		Modérée			Faible
	39 autres espèces	Très faible à modéré	Très faible à faible		Faible			Très faible
Avifaune migratrice prénuptiale	Busard Saint-Martin	Faible	Modérée		Modérée	Risque de collision	E3.2a - Absence d'utilisation de produits phytosanitaires R2.2r-1 - Absence d'enherbement des aménagements Rr.2d-3 - Bridage en faveur de l'avifaune	Faible
	Buse variable	Très faible	Modérée		Modérée			Faible
	Faucon crécerelle	Très faible	Modérée		Modérée			Faible
	Goéland brun	Très faible	Modérée		Modérée			Faible
	38 autres espèces	Faible	Très faible à faible		Faible			Très faible
Avifaune migratrice postnuptiale	Busard des roseaux	Faible	Modérée		Modérée	Risque de collision	E3.2a - Absence d'utilisation de produits phytosanitaires R2.2r-1 - Absence d'enherbement des aménagements Rr.2d-3 - Bridage en faveur de l'avifaune	Faible
	Buse variable	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Faucon crécerelle	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Faucon émerillon	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Goéland argenté	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Goéland brun	Modéré	Modérée		Modérée			Faible
	Héron garde-bœuf	Faible	Modérée		Faible			Faible
	51 autres espèces	Faible	Très faible à faible		Faible			Très faible
Avifaune nicheuse	Busard cendré	Faible	Modérée		Modérée	Risque de collision	E3.2a - Absence d'utilisation de produits phytosanitaires R2.2r-1 - Absence d'enherbement des aménagements Rr.2d-3 - Bridage en faveur de l'avifaune	Faible
	Busard des roseaux	Faible	Modérée		Faible			Faible
	Busard Saint-Martin	Faible	Modérée		Faible			Faible
	Buse variable	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Faucon crécerelle	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Faucon hobereau	Fort	Modérée		Modérée			Faible
	Goéland argenté	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	Héron garde-bœuf	Faible	Modérée		Modérée			Faible
	53 autres espèces	Très faible à modéré	Très faible à faible		Faible			Très faible

Synthèse de l'étude environnementale : les impacts résiduels (2/2)

Taxons	Désignation	Enjeu sur site	Incidence potentielle exploitation	Mesures	Incidence brute en phase d'exploitation	Commentaires	Mesures	Incidence résiduelle
Chiroptères	Potentialité de gîtes	Faible	Nulle	E1.1-1 : Evitement des sites d'importance écologique E1.1a-2 : Choix d'implantation des éoliennes	Nulle	-	E3.2a - Absence d'utilisation de produits phytosanitaires R2.2r-1 - Absence d'enherbement des aménagements R2.2r-2 - Diminuer l'attractivité des éoliennes aux chiroptères R2.2d-1 - Bridage en faveur des chiroptères R2.2d-2 - Mise en drapeau des éoliennes	Nulle
	Pipistrelle commune	Modéré	Assez forte		Modérée	Risque de collision		Faible
	Pipistrelle de Kuhl	Modéré	Assez forte		Modérée			Faible
	Pipistrelle de Nathusius	Modéré	Assez forte		Modérée			Faible
	Barbastelle d'Europe	Fort	Assez forte		Modérée			Faible
	Sérotine commune	Modéré	Modérée		Modérée			Faible
	Noctule commune	Modéré	Assez forte		Modérée			Faible
	Noctule de Leisler	Fort	Forte		Modérée			Faible
	6 autres espèces	Faible	Faible		Faible			Très faible
Mammifères (hors chiroptères)	Lapin de garenne	Modéré	Nulle	E1.1-1 : Evitement des sites d'importance écologique E1.1a-2 : Choix d'implantation des éoliennes	Nulle	-	-	Nulle
	7 autres espèces	Très faible	Nulle		Nulle	-	-	Nulle
Amphibiens	Groupe des grenouille verte	Modéré	Nulle		Nulle	-	-	Nulle
Reptiles	Couleuvre helvétique	Faible	Nulle		Nulle	-	-	Nulle
Insectes	Agriion de Mercure	Très fort	Nulle		Nulle	-	-	Nulle
	1 autre espèce d'odonate	Très faible	Nulle		Nulle			Nulle
	10 espèces de rhopalocères	Très faible	Nulle		Nulle			Nulle
	3 espèces d'orthoptères	Très faible	Nulle		Nulle			Nulle
Continuités écologiques	Trame verte et bleue	Très faible à modérée	Faible	E1.1-1 : Evitement des sites d'importance écologique E1.1a-2 : Choix d'implantation des éoliennes	Faible	-	-	Faible

Synthèse de l'étude environnementale : quelques mesures ERC

Evitement de la Natura 2000

Eloignement des boisements de min. 106m du mat à la lisière de haie (> distance minimale de 30m)

Garde au sol de 50m

Application d'un plan de bridage très conservateur pour les chiroptères

Absence d'enherbement des plateformes et des aménagements externes

Suivi de l'activité de l'avifaune et de la mortalité en T+1, T+2, T+3, T+5, T+10 et T+20

Suivi de la phase chantier par un bureau d'étude (8 passages au total)

Suivi de l'activité des chiroptères en altitude en T+1, T+2, T+3, T+5, T+10 et T+20

Mesure d'évitement

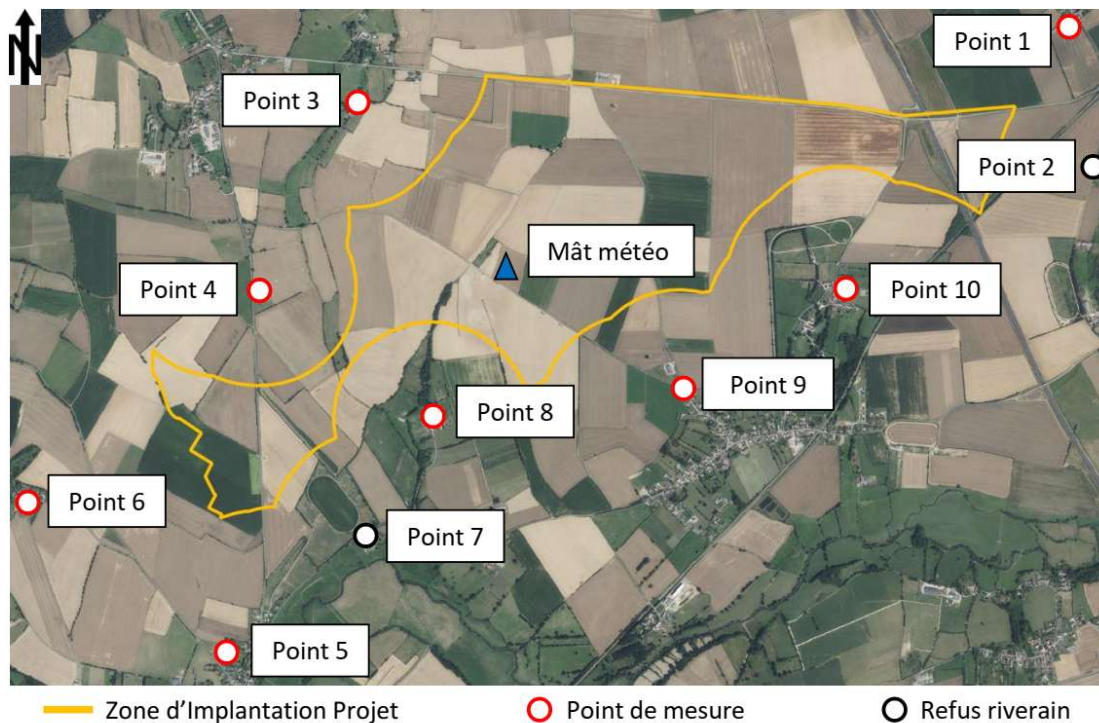
Mesure de réduction

Mesure de suivi

Après application des mesures, les impacts environnementaux nets sont faibles à très faibles

Synthèse de l'étude acoustique

2 campagnes d'écoute (une en hiver et une en été) ont été menées dans des habitations localisées ci-dessous :



↗ **Secteurs de vent principaux**

↙ Nord Est

↘ Ouest – Sud Ouest

Afin de respecter les exigences réglementaires, un **plan de bridage acoustique** sera mis en place (principalement en journée) en cas de construction du parc.

Un **suivi** sera également réalisé une fois le parc construit.

Le parc de Moulins-sur-Orne et son extension ont été pris en compte dans le calcul des émergences

Synthèse de l'étude paysagère

Des impacts bruts de très faibles à forts

Echelle	Thème	Impact brut
Echelle éloignée	Axes de communication	Très faible
	Lieux de vie	Très faible
	Sentiers de randonnée et tourisme	Nul
	Patrimoine	Très faible
Echelle rapprochée	Axes de communication	Modéré
	Lieux de vie	Modéré
	Sentiers de randonnée et tourisme	Modéré
	Patrimoine	Faible
Echelle immédiate	Axes de communication	Fort
	Lieux de vie	Fort
	Sentiers de randonnée et tourisme	Modéré
	Patrimoine	Fort

Mise en place de mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement



Choix de la variante avec le moins d'éoliennes permettant de s'éloigner des habitations à plus de 650m : 6 éoliennes plutôt que 7 ou 8



Choix d'un gabarit moins imposant : 150m de rotor plutôt que 163m



Réduction de l'effet de mitage : Alignement avec les éoliennes existantes de Moulins-sur-Orne



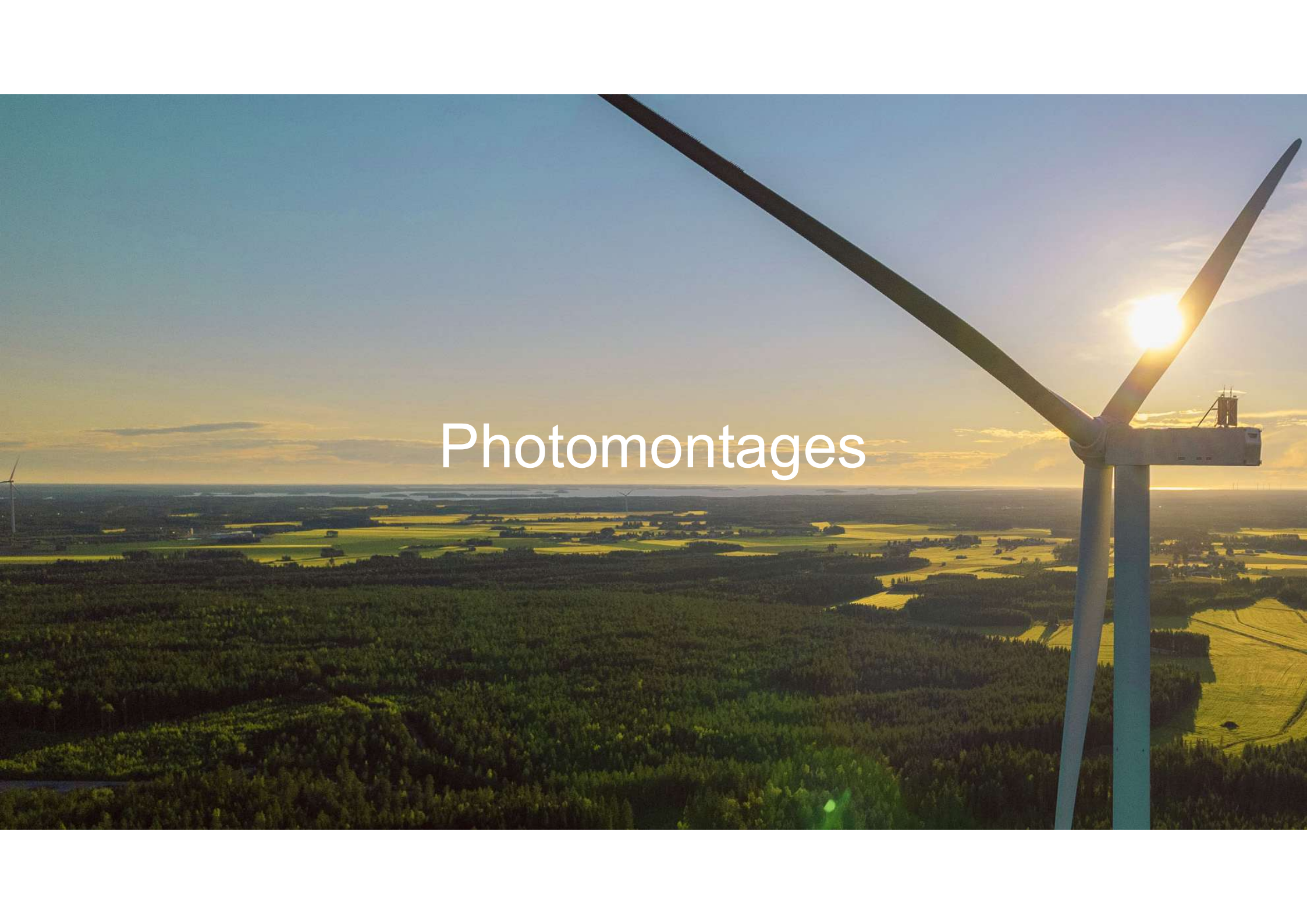
Proposition d'une bourse aux arbres : Pour les riverains dans un périmètre de 3km autour du parc



Communication aux alentours du parc : Panneau d'information sur le parc éolien

Temps d'échange

3'

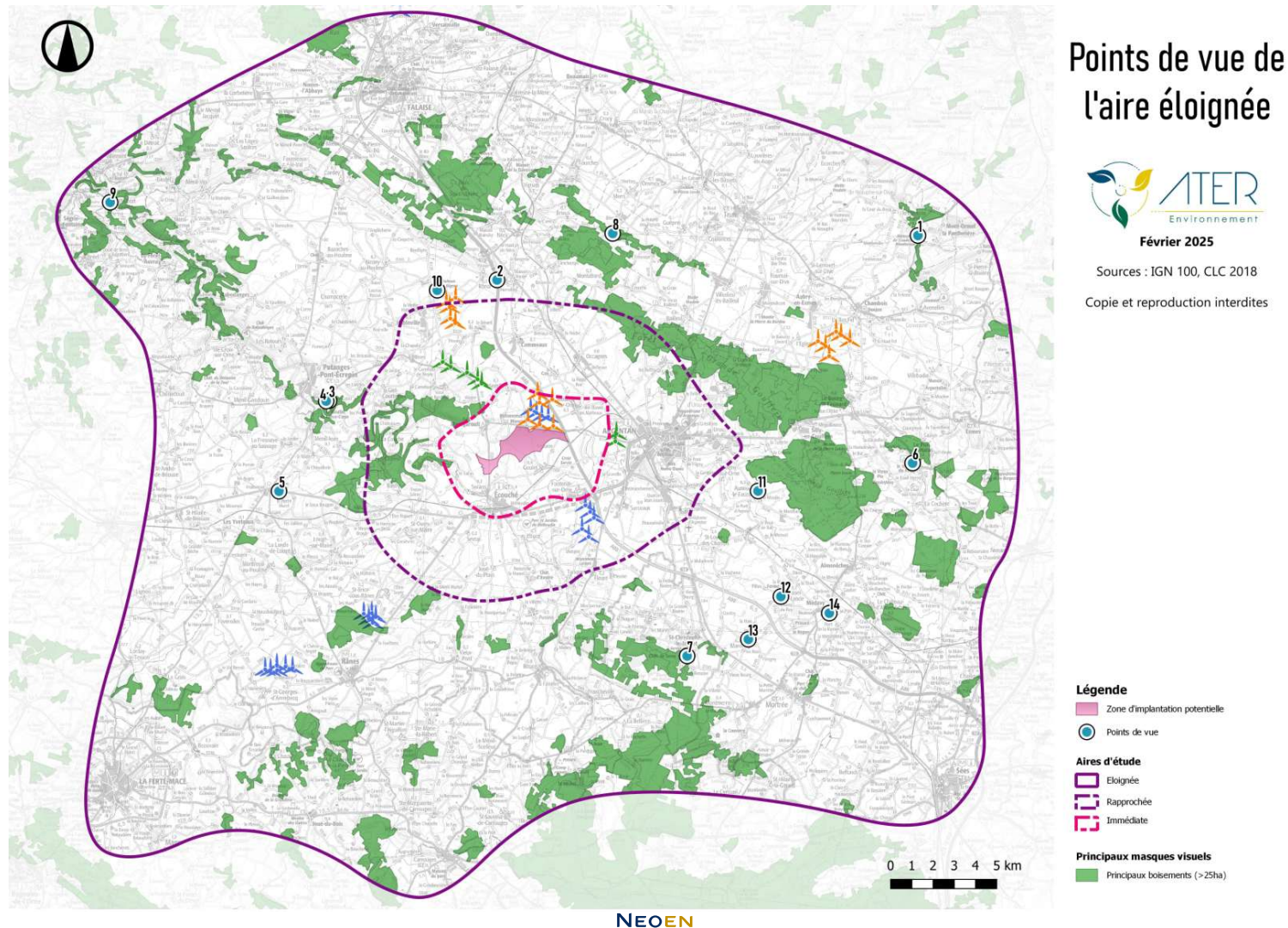
A photograph of a wind turbine at sunset. The sun is low on the horizon, creating a warm, golden glow. The wind turbine's blades and tower are visible in the foreground, with the sun positioned behind one of the blades. The background shows a vast landscape with a dense forest in the foreground, rolling hills, and a body of water in the distance. The sky is a mix of blue and orange hues.

Photomontages

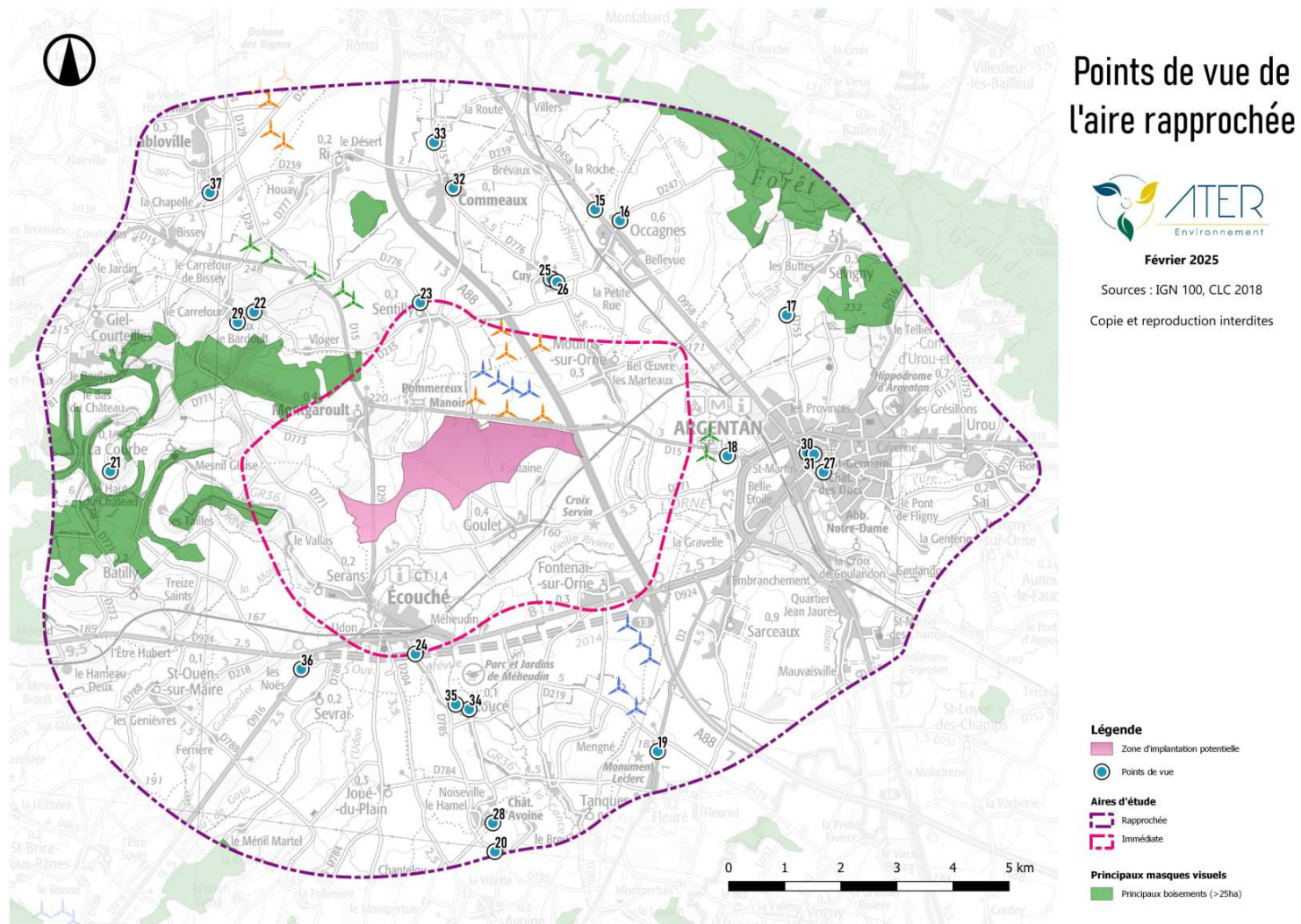
Photomontages

Tous les photomontages seront présentés dans l'étude paysagère, que vous pourrez consulter une fois le dossier accepté par la préfecture, lors de la consultation parallélisée. Puisqu'il n'est pas possible de tous les montrer ici pour des questions de temps disponible, nous avons sélectionnés ceux nous semblant les plus représentatifs dans les prochaines diapositives.

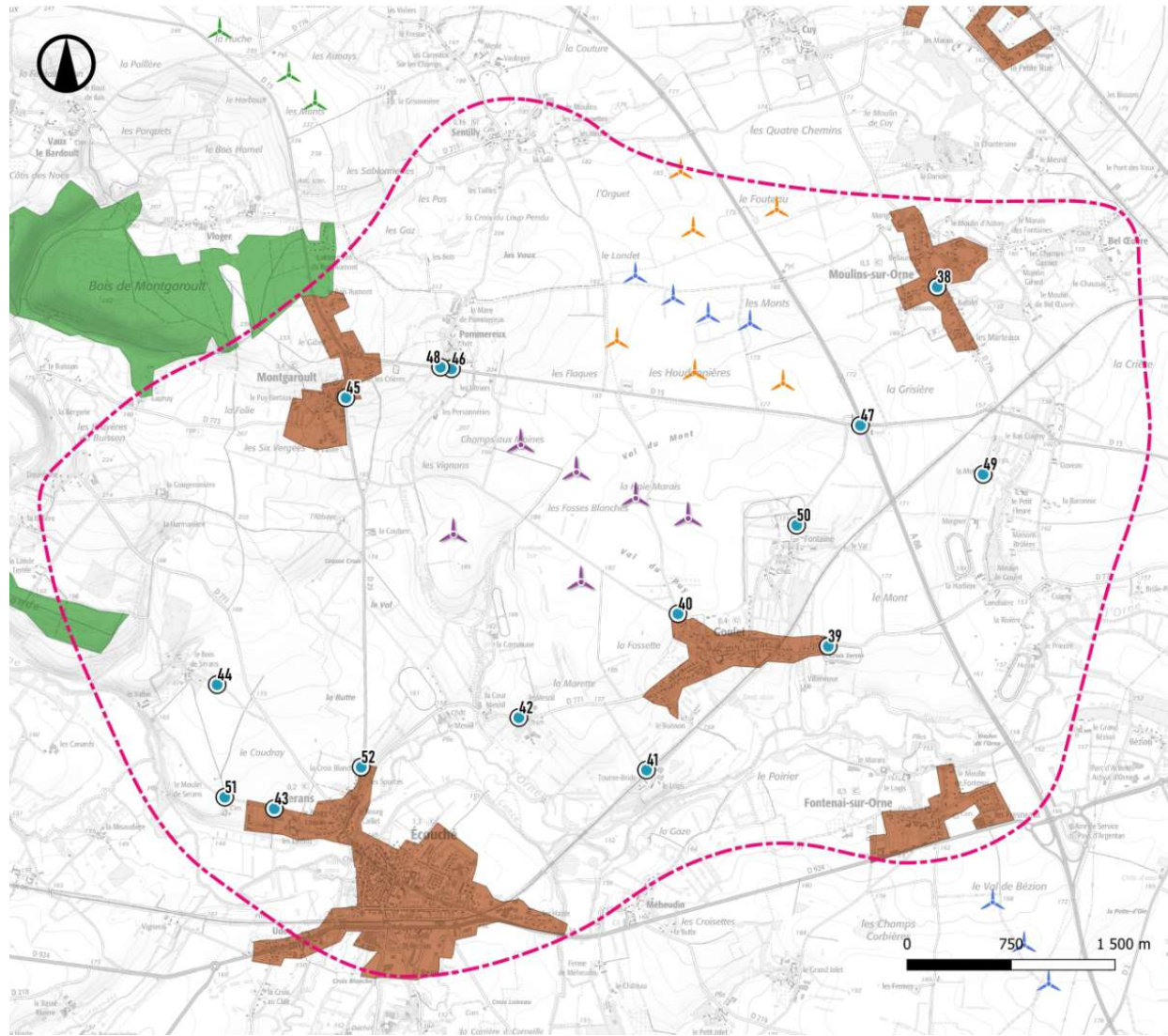
Etat initial paysager : localisation des points de vue dans l'AEE



Etat initial paysager : localisation des points de vue dans l'AER



Etat initial paysager : localisation des points de vue dans l'AEI



Points de vue de l'aire immédiate



Février 2025

Sources : IGN 100, CLC 2018

Copie et reproduction interdites

Légende

Projet éolien

Aires d'étude

Eloignée

Rapprochée

Immédiate

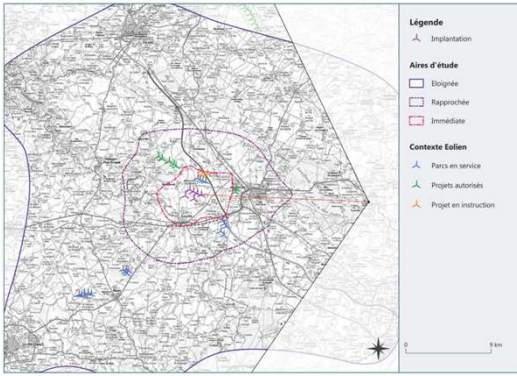
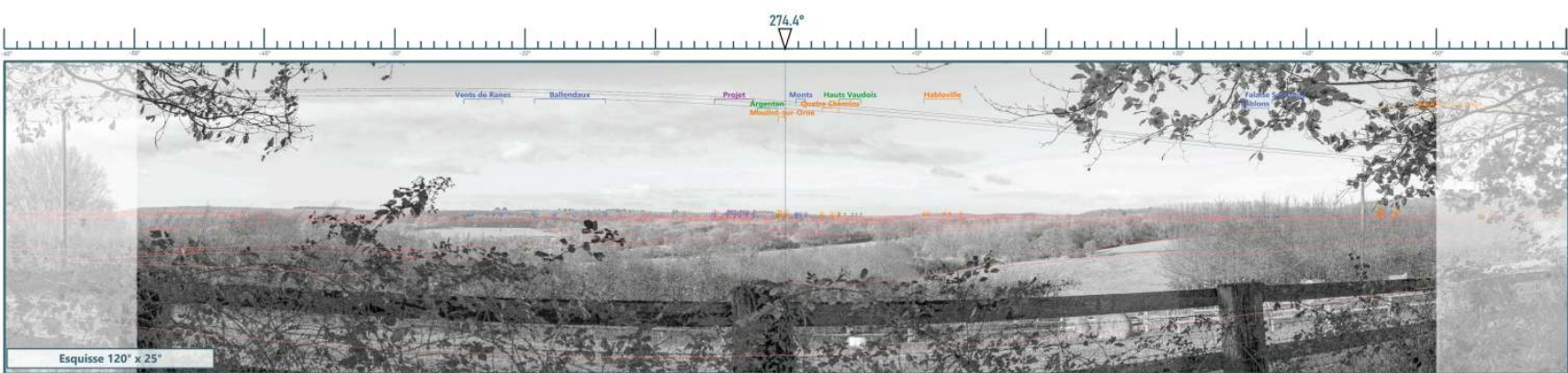
Points de vue

Principaux masques visuels

Tissu urbain dense

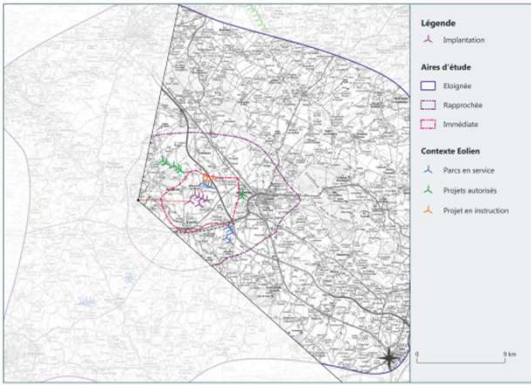
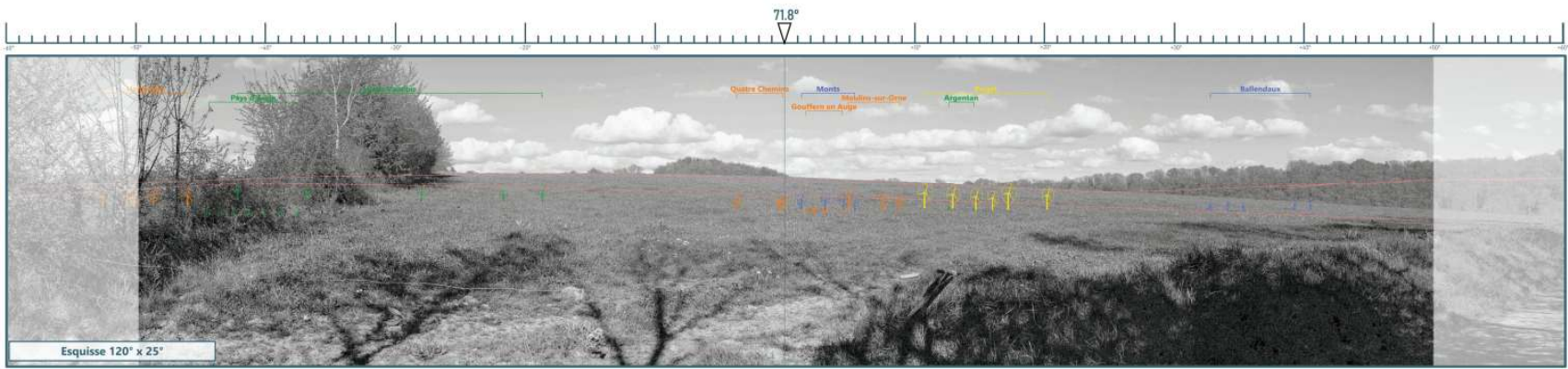
Principaux boisements (>25ha)

AEE : Photomontage n°6 depuis le haras national du pin



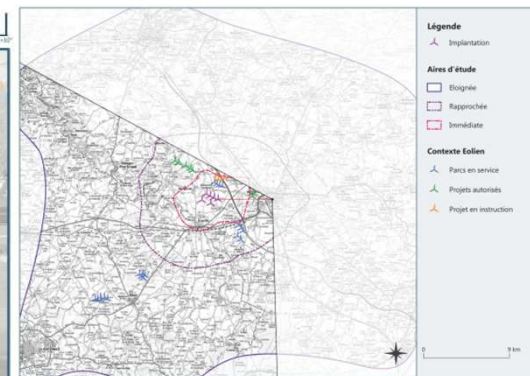
Le Pin-au-Haras

AER : Photomontage n°21 depuis le site patrimonial remarquable

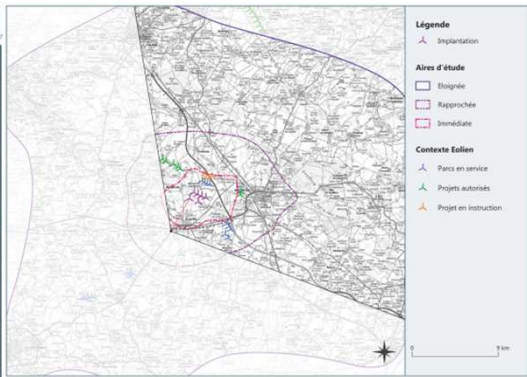


Site patrimonial remarquable d'Ecouché les Vallées

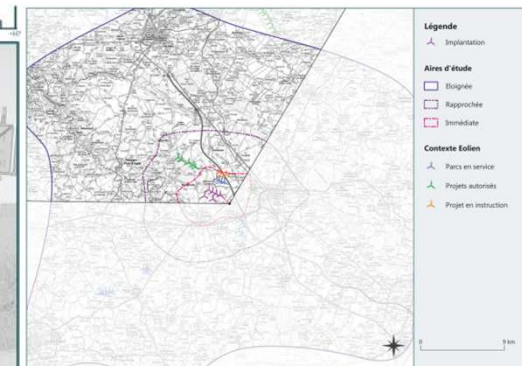
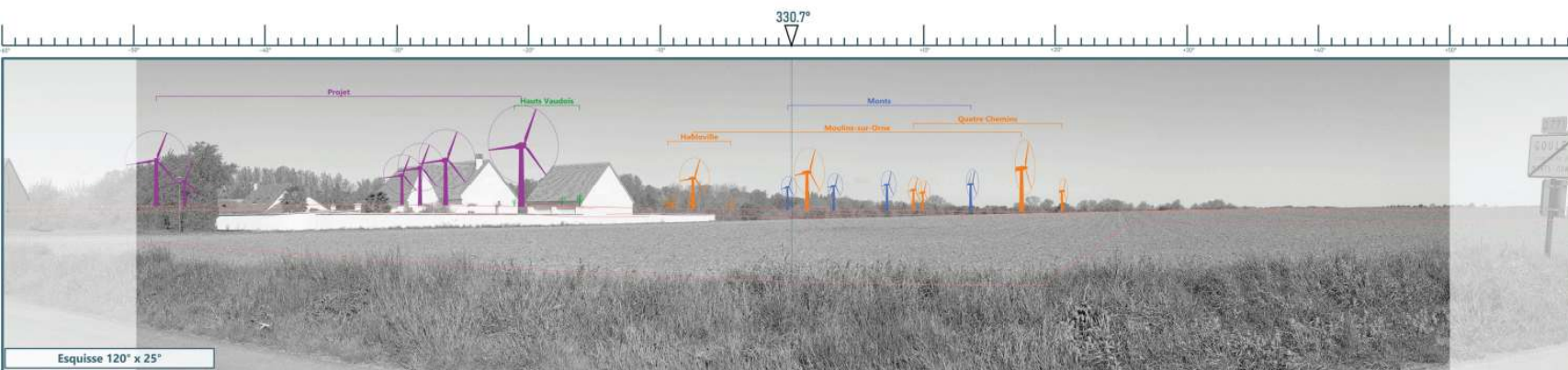
AER : Photomontage n°27 depuis le château des Ducs à Argentan



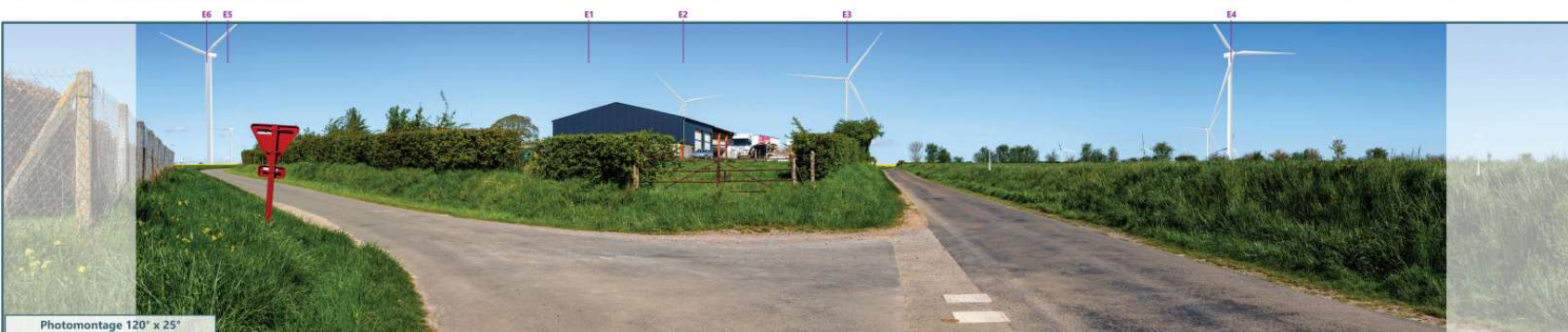
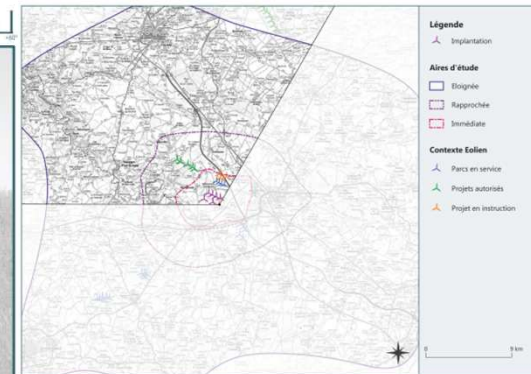
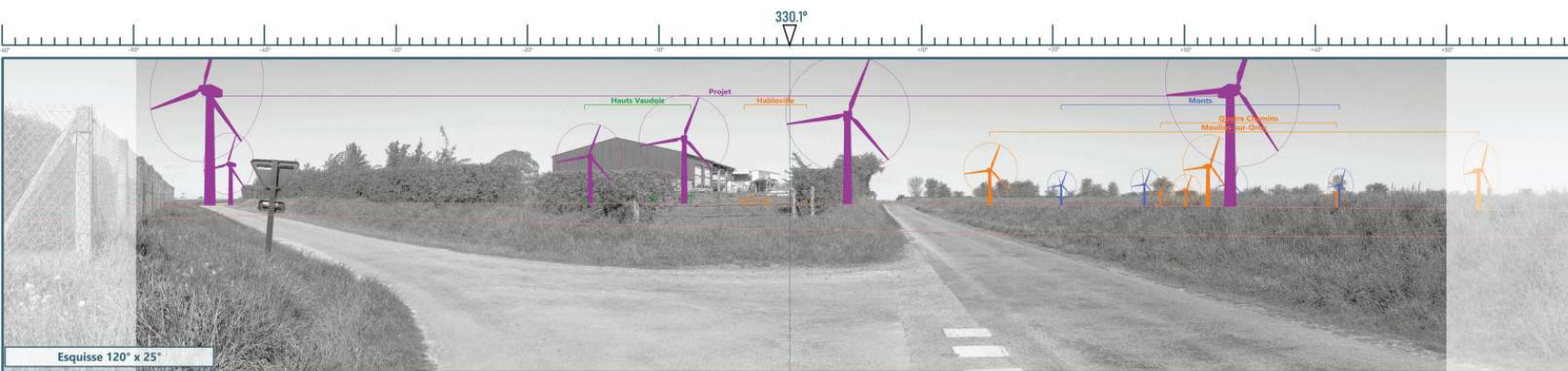
AER : Photomontage n°36 depuis le sud du bourg d'Ecouché-les-Vallées



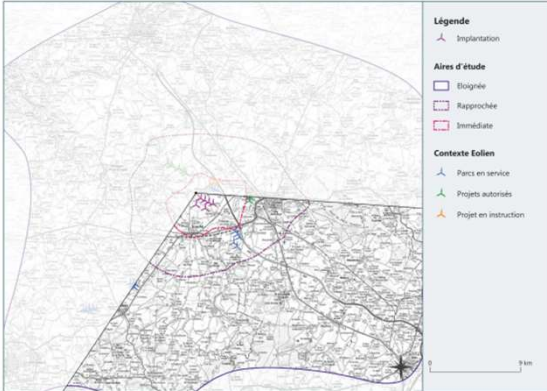
AEI : Photomontage n°39 depuis une sortie de Goulet



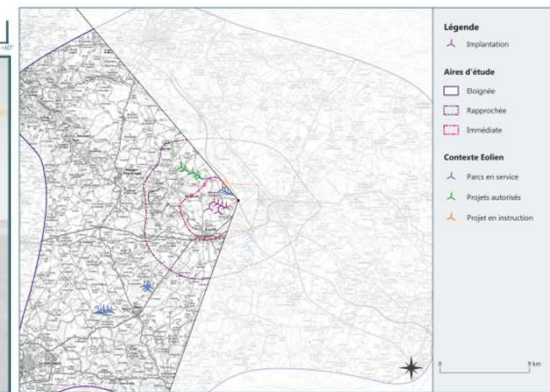
AEI : Photomontage n°40 depuis une sortie de Goulet



AEI : Photomontage n°46 depuis le manoir de Pommereux



AEI : Photomontage n°47 depuis la route de Putanges vers Montgaroult



Temps d'échange

5'



La concertation faite avec le territoire

Les actions d'information et de concertation déjà menées

3

Lettres d'information

Mars 2024
Mars 2025
Juillet 2025

1

Porte à porte

Décembre 2024

2

Permanence
publique

Avril 2025
Janvier 2026

1

Site internet

Avril 2025

Suggestion de
l'association
Défense des Monts

1

Campagne de
financement participatif

Octobre 2025

Suggestion faite lors
d'une permanence

Les prochains événements d'information prévus



Envoi d'une lettre d'information
aux riverains

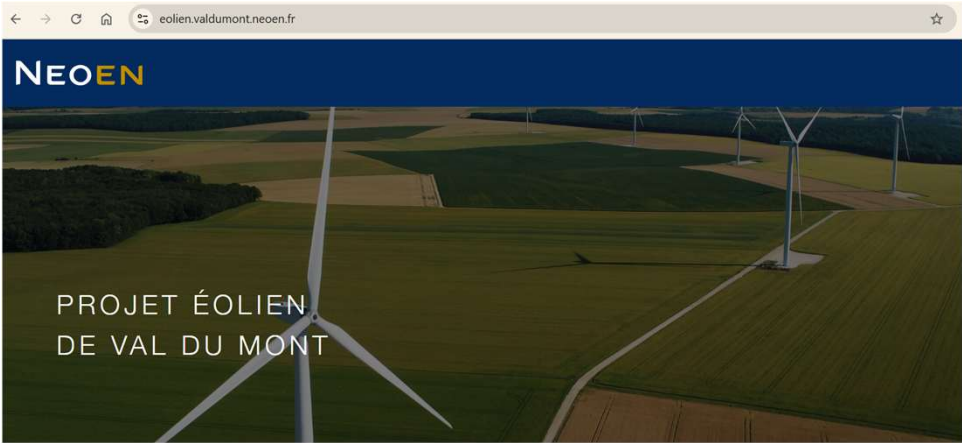
Eté 2026



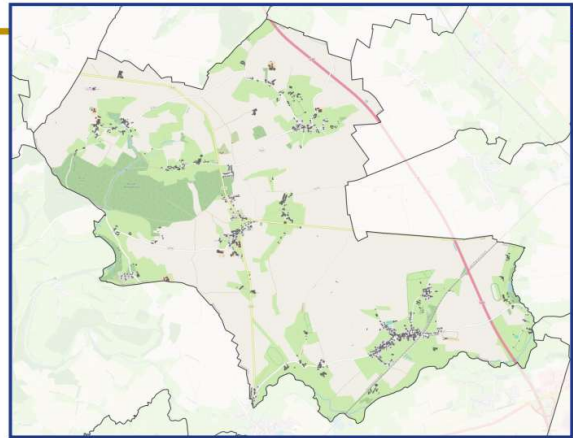
Début de la consultation parallélisée

Fin 2026

Quelques exemples



Nombre de personnes rencontrées



78
échanges

Cela représente **environ 20% des foyers** de la commune*.

23 refus de dialogue

La totalité des lettres d'information a été distribuée dans les boîtes aux lettres.

Les refus de dialogue comprennent une multitude de profils : personnes réfractaires à l'évocation de l'éolien, personnes n'étant pas disponibles ou disposées à un échange, personnes âgées, etc.

*Selon les données de l'INSEE, 2020. Calculé à partir du nombre de personnes rencontrées sans prendre en compte les commerces et en ne comptabilisant qu'une seule personne par habitation.



ÉDITO

Madame, Monsieur,

Depuis fin 2021, Neoen étudie la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Monts-sur-Orne. Suite à l'envoi de la deuxième lettre d'information en mars 2025, une permanence publique a été organisée en avril, pour vous permettre d'échanger avec nous sur le projet et sur l'éolien de façon générale.

Nous vous informons également de la mise en ligne d'un site internet du projet, sur lequel vous retrouverez toutes les informations clés du projet. Il est accessible via le QR code ci-contre ou via ce lien : eolien.valdumont.neoen.fr

Nous vous souhaitons une bonne lecture et restons à votre écoute pour toute question



Chloé AUBERT
Cheffe de projet Neoen

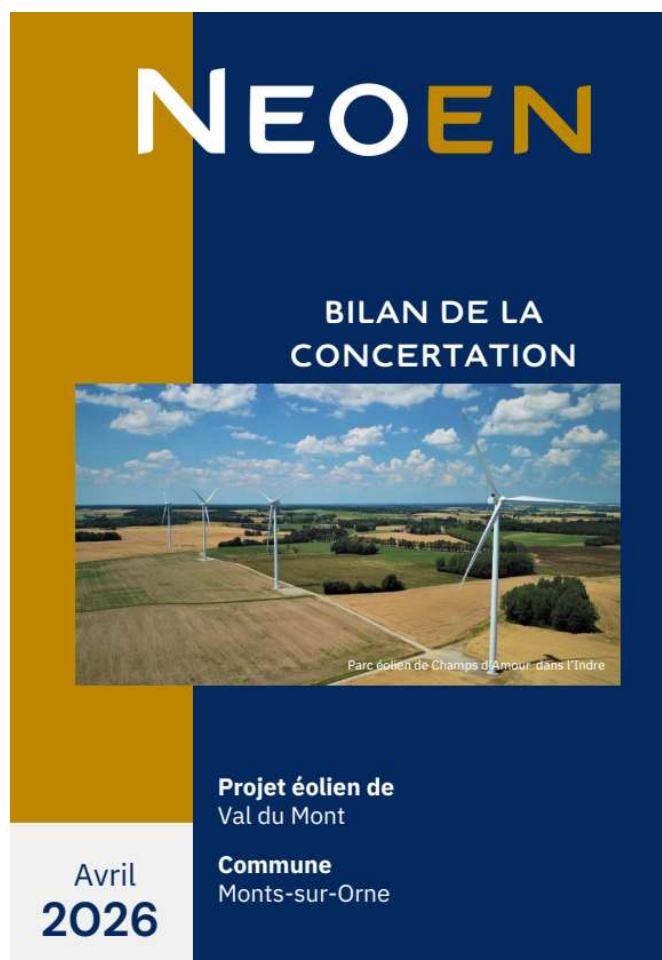
DECOUVREZ LE
SITE INTERNET
DU PROJET !



Les résultats de la concertation

	Demande formulée	Actions de Neoen
Mairie de Monts-sur-Orne	Rester transparent envers les élus et les habitants	Envoi de 3 lettres d'information aux habitants Organisation de 2 permanences publiques Transmission des coordonnées du chef de projet
	Ajouter des points de vue pour faire des photomontages depuis Le Mesnil et Le Logis	Points de vue ajoutés
Mairie de Moulins-sur-Orne	Privilégier une communication directe avec les élus plutôt que les habitants	Arrêt de la distribution de lettres d'informations aux habitants de Moulins
Terres d'Argentan	Envisager de proposer aux habitants de bénéficier de tarifs d'électricité avantageux du fait de la proximité aux éoliennes	Proposition de mise en place d'un périmètre d'auto-consommation collective sous réserve que cela soit toujours une demande du territoire
	Envisager de faire un projet de stockage d'électricité	Analyse des contraintes du territoire et mise sur pause du projet par Neoen
Défense des Monts	Privilégier la plus grande transparence possible envers les habitants, par exemple avec un site internet tenu à jour	Mise en ligne d'un site internet

Les actions et résultats sont consignés dans le bilan de concertation, joint au dossier



Temps d'échange

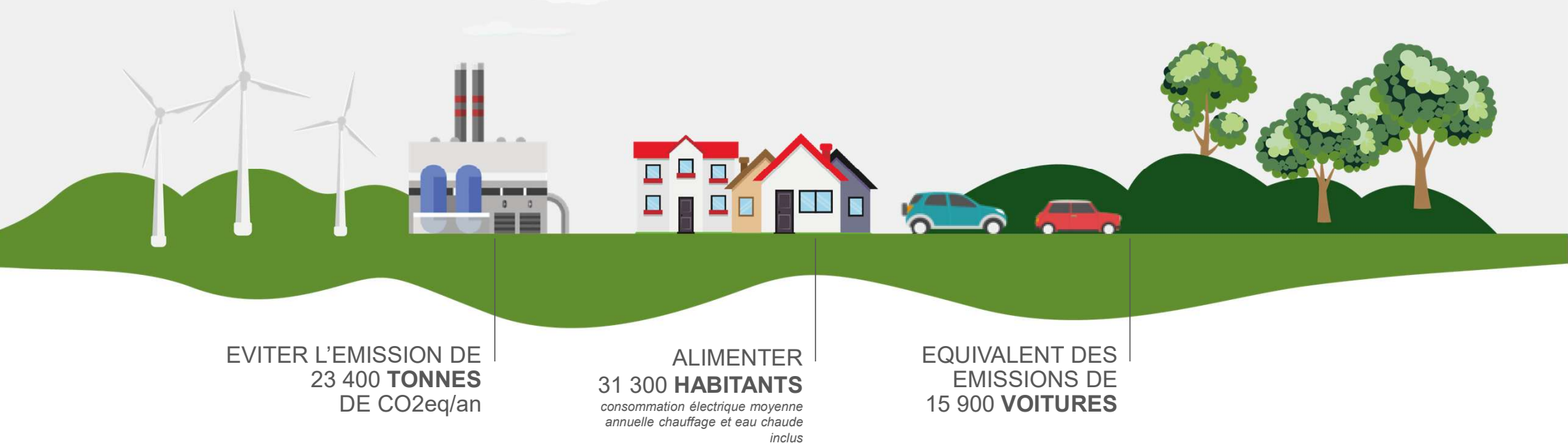
3'

Les retombées environnementales et économiques du projet de Val du Mont



Bénéfices environnementaux estimés

6 éoliennes de 5,9 MW assurent la Production de plus de 78 **GWh** par an, ce qui équivaut à :



Le projet participera significativement à la production d'énergie et à la réduction des émissions de CO₂ du territoire

Sources : Ademe, RTE

Coûts prévisionnels et plan d'affaire de Neoen

Caractéristiques

	Nb éoliennes	Puissance unitaire en MW	Puissance installée en MW	Productible P50 heures éq.	Montant immobilisé en EUR/MW	Montant immobilisé en EUR
Unité	unités					
Parc	6	5,90	35,40	1800	1600 000	56 640 000
Mise en service	01/02/2029					
Tarif éolien PPA (€/MWh)	85,00					
Taux	4,73%					
Durée prêt	20,00					

Hypothèse mise en service - février 2029

Compte d'exploitation	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035	2036	2037	2038	2039	2040	2041	2042	2043	2044	2045	2046	2047	
Exploitation	91%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	
Chiffre d'affaires	4 991 181	5 499 473	5 543 468	5 587 816	5 632 519	5 677 579	5 722 999	5 768 783	5 814 934	5 861 453	5 908 345	5 955 612	6 003 256	6 051 282	6 099 693	6 148 490	6 197 678	6 247 260	6 297 238	
Charges d'exploitation	-883 520	-991 266	-1 017 436	-1 044 296	-1 071 866	-1 100 163	-1 129 207	-1 159 018	-1 189 616	-1 221 022	-1 253 257	-1 286 343	-1 320 308	-1 355 159	-1 390 935	-1 427 655	-1 465 346	-1 504 031	-1 543 737	
Montant des impôts et taxes hors IS	-346 551	-356 877	-364 525	-372 370	-380 416	-388 668	-397 131	-405 812	-414 716	-423 848	-433 215	-442 823	-452 678	-462 786	-473 155	-483 791	-494 700	-505 891	-517 371	
Excédent brut d'exploitation	3 761 110	4 151 329	4 161 507	4 171 150	4 180 237	4 188 748	4 196 661	4 203 953	4 210 602	4 216 583	4 221 873	4 226 446	4 230 276	4 233 338	4 235 603	4 237 044	4 237 632	4 237 338	4 236 130	
Dotations aux amortissements	-2 530 813	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	-2 832 000	
Provision pour démantèlement	-47 343	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	-51 750	
Résultat d'exploitation	1 122 954	1 267 579	1 277 757	1 287 400	1 296 487	1 304 998	1 312 911	1 320 203	1 326 852	1 332 833	1 338 123	1 342 696	1 346 526	1 349 588	1 351 853	1 353 294	1 353 882	1 353 588	1 352 380	
Résultat financier	-1 084 090	-2 118 372	-2 049 288	-1 976 859	-1 900 322	-1 821 309	-1 737 840	-1 650 330	-1 558 582	-1 462 332	-1 361 544	-1 255 813	-1 144 961	-1 028 742	-906 896	-779 149	-645 217	-504 799	-357 582	
Montant de l'impôt sur les sociétés	33,00%	-12 825	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Résultat net après impôt	26 039	-850 793	-771 531	-689 459	-604 435	-516 311	-424 930	-330 127	-231 731	-129 559	-23 421	86 883	201 565	320 845	444 957	574 145	708 665	848 788	994 797	
Capacité d'autofinancement	2 664 195	2 032 957	2 112 219	2 194 291	2 279 315	2 367 439	2 458 820	2 553 623	2 652 019	2 754 191	2 860 329	2 970 633	3 085 315	3 204 595	3 328 707	3 457 895	3 592 415	3 732 538	3 878 547	
Flux de remboursement de dette	-688 444	-1 426 695	-1 495 779	-1 568 208	-1 644 145	-1 723 758	-1 807 227	-1 894 737	-1 986 485	-2 082 675	-2 183 523	-2 289 255	-2 400 106	-2 516 325	-2 638 171	-2 765 918	-2 899 850	-3 040 268	-3 187 485	
Flux de trésorerie disponible	1 975 751	606 262	616 440	626 083	635 170	643 681	651 594	658 886	665 535	671 516	676 806	681 379	685 209	688 271	690 536	691 977	692 565	692 270	691 062	
Investissement neoen Année 2029 :	11 328 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	1	1	
Solde positif dès Année 2044	537 094	- 9 352 249	- 8 745 986	- 8 129 546	- 7 503 464	- 6 868 294	- 6 224 613	- 5 573 019	- 4 914 133	- 4 248 599	- 3 577 083	- 2 900 277	- 2 218 899	- 1 533 690	- 845 419	- 154 883	537 094	1 229 659	1 921 930	2 612 992

15

Ans avant un retour
sur investissement

Les retombées économiques du projet pour le territoire

1. Retombées fiscales

Env. 68 600€/an pour Monts sur Orne
Env. 157 700€/an pour Terres d'Argentan *

2. Convention d'utilisation de la voirie

2000€ par éolienne par an en cas d'utilisation de chemin communal pour Monts sur Orne

3. Convention d'entretien des plateformes et chemins

500€ par éolienne par an pour les communes volontaires pour entretenir la plateforme et les chemins

4. Mesures d'accompagnement

Neoen peut accompagner des projets communaux à Monts-sur-Orne dans la limite d'un montant de 14 000€/MW, soit environ 336 000€

Neoen peut par exemple proposer des chèques énergie, permettant de réduire le coût d'achat d'électricité pour les habitants

**Estimations basées sur le modèle fiscal de Monts-sur-Orne et de la communauté de communes Argentan Intercom pour 6 éoliennes de 5,9 MW chacune*

Succès de la campagne de financement participatif

Partager la valeur dès le développement du projet, en proposant aux habitants d'aider au financement des études du projet, avec des retours sur investissement intéressants :



Taux / Rendement
entre 7 % et 8 %



Maturité
de 2 à 7 ans

100 000 €

**Récoltés, dont 10% venant
d'habitants de Monts-sur-Orne**



Gratuit
pour les investisseurs



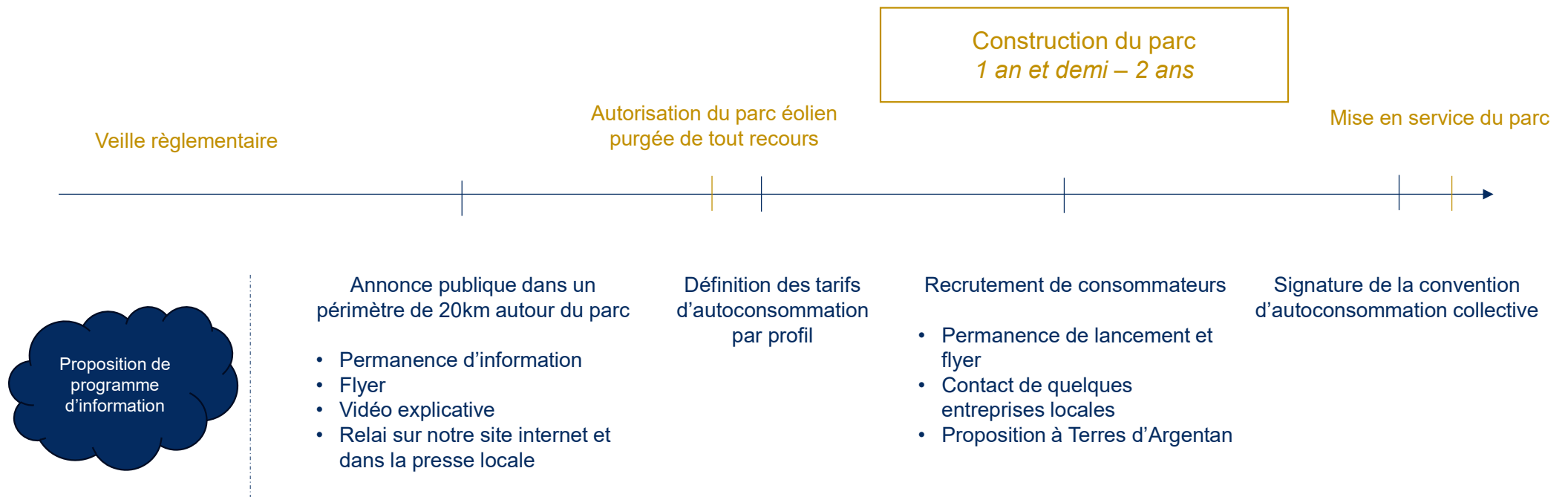
Investissement
En dette ou en actions



Capture d'écran du site internet utilisé pour la campagne, hébergé par la plateforme de financement participatif Lendosphère

NEOEN

Proposition d'auto-consommation collective



Temps d'échange

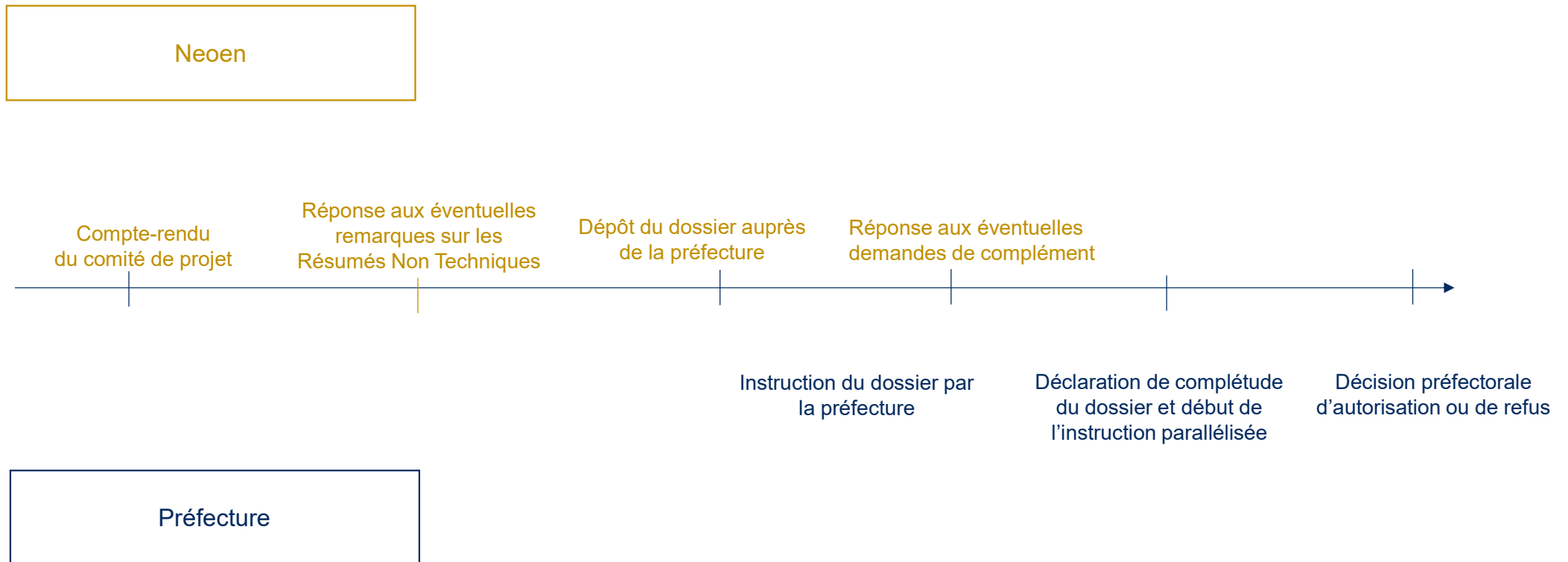
3'

An aerial photograph of a wind farm in a lush green landscape. Several white wind turbines are visible, with one prominently in the foreground. A hot air balloon with a blue and white pattern is floating in the clear blue sky. The text "Suite au comité de projet" is overlaid in the center.

Suite au comité de projet

Osière, Priez et Courchamps, Aisne

Après le comité de projet





Merci pour votre attention

Chloé Aubert

Chef de projet éolien

22 rue Bayard, 75008 Paris

T. 06 64 86 28 55

chloe.aubert@neoen.com

Antoine Blanchet

Responsable développement éolien Grand Nord

22 rue Bayard, 75008 Paris

T. 06 64 09 40 76

antoine.blanchet@neoen.com

NEOEN

ALLEMAGNE ARGENTINE AUSTRALIE CANADA ÉQUATEUR FINLANDE FRANCE IRLANDE ITALIE JAMAÏQUE MEXIQUE PORTUGAL SALVADOR SUÈDE ZAMBIE